

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 8 janvier 2016 - 27 rabie al awal 1436 - N° 1187 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

A NOS LECTEURS

Le quotidien national d'information **DK News**, informe ses fidèles lecteurs du changement de ses numéros de téléphone et de fax comme suit :
Tél : 023.38.49.95/023.38.48.00
Fax : 023.38.47.95

www.dknews-dz.com

LIBYE

L'Algérie condamne avec «la plus grande vigueur» l'attentat de Zliten (MAE)

P. 24

SAHARA OCCIDENTAL

Réouverture de l'ambassade de la République sahraouie au Panama

P. 24

FRANCE

Un homme armé d'un couteau abattu par des policiers devant un commissariat

P. 24



GOUVERNEMENT

Le Premier ministre et l'Ugcaa abordent la situation de la sphère commerciale



► Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, hier, une délégation de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) avec laquelle il a abordé la situation de la sphère commerciale au niveau national ainsi que ses perspectives d'évolution.

P. 3

PLUS D'UN MILLION D'AGRICULTEURS NON ASSURÉS

La CASNOS prend en charge le dossier

► Un échéancier de paiement pour les agriculteurs débiteurs auprès de la Casnos depuis 1996

Les agriculteurs débiteurs de cotisations auprès de la Sécurité sociale bénéficieront prochainement d'un échéancier de paiement, pouvant remonter jusqu'à l'année 1996, leur permettant de régulariser leur situation, a indiqué le DG de la Casnos, Chawki Acheuk-Youcef.



P. 6

SANTÉ

TIMIDE :
4 conseils pour être plus sociable

Pages 12-13

VIREMENTS ÉLECTRONIQUES

La Banque d'Algérie renforce le dispositif de surveillance

P. 3

FOOTBALL

16^{es} DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE :

4 matchs aujourd'hui

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE
Un narcotrafiquant appréhendé et plus de 100 kg de kif saisis à Rélizane

P. 3

Météo



COMMUNICATION

Grine les 11 et 12 janvier à Béjaïa



Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera les 11 et 12 janvier 2016, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béjaïa.

ÉDUCATION NATIONALE

Mme Benghebrit demain au Centre AFIF de Hatatba

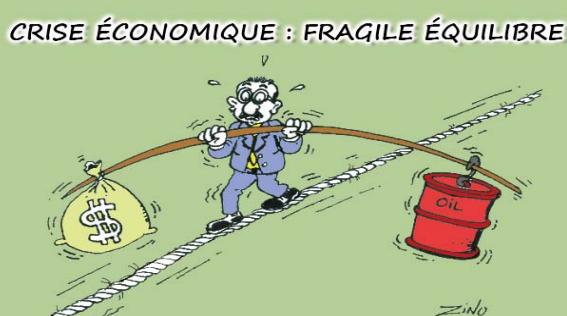
La ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit, effectuera demain samedi 9 janvier 2016, une visite au niveau du centre d'Alphabétisation, de Formation et d'Insertion des Femmes de Hatatba.



DU 9 AU 12 JANVIER AU PALAIS DE LA CULTURE Célébration de Yennayer



En partenariat avec le Haut Conseil à l'amazighité (HCA), l'auditorium du Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, abritera du 9 au 12 janvier 2016, les festivités de célébration du nouvel an amazigh «Yennayer».



LE 19 JANVIER À SAÏDA Congrès sur la médecine sportive et la lutte contre le dopage



Avec la participation de la commission de formation médicale de l'Etablissement Public de la santé de Proximité de Sidi Boubeker, l'association des couts musulmans algériens (section de Saïda), en collaboration avec l'association Ibn Badis pour l'animation des jeunes et de l'enfance, organise le 19 janvier au centre culturel Hadi El Hadj Sidi Amar, le 1er congrès sur la médecine sportive et la lutte contre le dopage.

AUJOURD'HUI À SÉTIF 2^e journée d'implantologie

L'Association des médecins dentistes de la wilaya de Sétif, organise aujourd'hui à la maison de la Culture Houari-Boumediene de Sétif, la 2^e édition des journées d'implantologie.

	Max	Min
Alger	22°	09°
Oran	23°	10°
Annaba	23°	09°
Béjaïa	24°	12°
Tamanrasset	26°	13°

Horaires des prières

Vendredi 27 rabie el aouel 1437

Fajr	06:21
Dohr	12:55
Asr	15:30
Maghreb	17:53
Isha	19:18



PT

Réunion du Comité central



La secrétaire générale du parti des Travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, présentera aujourd'hui au Centre national d'études et de recherches syndicales de l'UGTAsis à Oued Romane (Algier), le rapport d'ouverture du de la réunion du comité central du parti.

DEMAIN AU SIÈGE DE L'ANR

Conférence du Dr Belkacem Sahli



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, animera une conférence de presse, demain samedi 9 janvier à 11h, au siège national du parti.

DEMAIN AU CENTRE CULTUREL DE OUED-KORICHE

Concert de rap



Dans le cadre de son programme «Les samedis jeunesse», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise demain samedi 9 janvier à 14h au Centre culturel de Oued Koriche, un concert qui sera animée par le rappeur Nimapsy.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN 1^{res} journées du CAC d'Annaba

En collaboration avec la SAOM et avec la participation des centres anti cancer de Sétif, Batna et Constantine, le Centre hospitalo-universitaire d'Annaba, aujourd'hui et demain, les 1^{res} journées du CAC d'Annaba. Il s'agit d'une rencontre d'évaluation des différentes spécialités impliquées dans la prise en charge du cancer; elle rentre dans le cadre de la mise en œuvre du plan national du cancer. A cette occasion, le coordinateur national du Plan Cancer le Pr Zitouni, présentera les grandes lignes du plan (2015/2019). Le Professeur Gerbaulet fera pour sa part une conférence sur la Curiethérapie à haut débit. Un état des lieux des CAC sera présenté par les différents spécialistes en matière d'oncologie, radiothérapie, médecine nucléaire, chirurgie carcinologique et biologie moléculaire. Les Professeurs Bouzid et Berber présenteront des communications sur l'onco immunothérapie et l'apport de la médecine nucléaire.



AUJOURD'HUI ET DEMAIN À ORAN, BATNA ET BOUIRA

Manœuvres au profit des détachements de renforts aux premières interventions



Dans le cadre de l'exécution du plan d'action relatif aux activités opérationnelles, la Direction générale de la Protection civile organise aujourd'hui et demain au niveau des wilayas d'Oran, Bouira et Batna, 3 manœuvres au profit des détachements de renforts aux premières interventions DRPI. Ces manœuvres ont pour objectif de tester le degré de préparation des DRPI lors de la surveillance d'événements dommageables.

GOUVERNEMENT**Le Premier ministre et l'Ugcaa abordent la situation de la sphère commerciale**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, hier, une délégation de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) avec laquelle il a abordé la situation de la sphère commerciale au niveau national ainsi que ses perspectives d'évolution.



Cette audience, qui s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques de concertation entre le gouvernement et les partenaires sociaux, s'est tenue en présence des ministres, respectivement, des Finances et du Commerce. La délégation de l'Ugcaa, conduite par son secrétaire général, Salah Souilah, a fait part de ses préoccupations tout en exprimant sa ferme volonté de participer pleinement à la stabilisation et à l'amélioration de la situation du commerce de gros et de détail, indique un communiqué du Premier ministre. Le Premier ministre a assuré ses interlocuteurs de toute la disponibilité du gouver-

nement pour améliorer davantage l'activité de distribution et de commerce dans le cadre de la concertation. «Nous avons évoqué avec le Premier ministre des problèmes que vivent les commerçants dont celui des impôts, qui pèse lourdement sur les professionnels.

Ensuite nous avons demandé à avoir une audience avec le ministre des Finances afin d'étudier les possibilités d'allègement des impôts et des dettes», a déclaré M. Souilah à la presse à l'issue de la rencontre. Le SG de l'Ugcaa a aussi fait savoir que la question du commerce parallèle et des prix avait été abordée. «Je tiens à informer les Algériens que

les prix des produits de première nécessité tels que le lait ou le pain ne vont pas augmenter», a-t-il assuré.

La dernière grève des distributeurs de lait, le crédit à la consommation et le développement de la production nationale ont été les autres points abordés lors de cette entrevue.

Par ailleurs, M. Souilah a indiqué que des rencontres seraient organisées entre son organisation et les ministres, respectivement, du Commerce et des Finances afin de faire un point de situation de la sphère commerciale de façon régulière.

GHARDAÏA**Début de l'opération d'établissement du passeport biométrique au niveau des communes**

L'opération d'établissement des passeports biométriques au niveau des communes de la wilaya de Ghardaïa a été lancée officiellement hier depuis le siège de la commune d'El-Atteuf, a-t-on constaté.

Les passeports biométriques seront établis dans une première étape dans quatre communes (El-Atteuf, Hassi Lefhal, Seb-Seb et Hassi El-Gara), avant d'élargir l'opération aux autres communes de la wilaya, ont indiqué les responsables chargés de l'opération.

Les citoyens des quatre communes précitées pourront désormais obtenir leur passeport biométrique depuis le siège de la commune de leur résidence, gagnant ainsi dans les délais de délivrance de ce document de voyage et réduisant la pression sur les services de dairas, a-t-on expliqué.

Lancée par le secrétaire général de la wilaya de Ghardaïa, Kamel Nouissar, à partir de la commune d'El-Atteuf, cette opération s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'administration, de l'amélioration du service public dans la délivrance des documents officiels.



ciels et du rapprochement des services de l'administration du citoyen. Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de l'opération, a affirmé le directeur des transmissions de la wilaya, chargé de la logistique. Les services de la direction de la réglementation et de l'administration générale (DRAG) ont délivré, à ce jour, plus de 74.000 passeports biométriques.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE**Un narcotrafiquant appréhendé et plus de 100 kg de kif saisis à Rélizane (MDN)**

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé mercredi à Rélizane, un narcotrafiquant et saisi 100,42 kilogrammes de kif traité, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la

Gendarmerie nationale de Rélizane/2e Région militaire, ont appréhendé, le 6 janvier 2016, un narcotrafiquant et ont saisi 100,42 kilogrammes de kif traité et un véhicule touristique», a précisé la même source.

Des éléments des gardes-frontières de Tlemcen ont également saisi 1.500 litres de carburants et

un véhicule touristique, a ajouté la même source.

Par ailleurs, deux détachements de l'Armée nationale populaire, relevant des secteurs opérationnels d'In Guezam et de Bordj Badji Mokhtar/6e Région militaire, ont saisi une moto, un détecteur de métaux et 600 litres de carburants.

**VIREMENTS ÉLECTRONIQUES
La Banque d'Algérie renforce le dispositif de surveillance**

La Banque d'Algérie a adressé récemment une nouvelle note aux banques et à la Poste leur rappelant des lignes directrices du traitement des virements électroniques pour renforcer le contrôle de ces opérations en s'assurant notamment de la traçabilité des fonds transférés, leur origine et destination.

«L'utilisation abusive, par les criminels, du secteur financier et la circulation de flux d'argent illégitimes par l'intermédiaire de transferts de fonds, commandent la mise en place, à titre préventif, des normes d'accès aux services financiers de virements électroniques», explique la note datée du 23 décembre 2015 adressée aux P-dg des banques et au Directeur général d'Algérie Poste.

Ces normes, édictées par la recommandation 16 du Groupe d'action financière (GAFI), visent à s'assurer de la disponibilité immédiate d'informations essentielles sur le donneur d'ordre et le bénéficiaire en vue de «pouvoir les mettre (ces informations), le cas échéant, à la disposition des autorités de poursuite pénale et/ou judiciaire, de la Cellule de renseignements financiers et des établissements financiers», ajoute la même source.

Les lignes directrices de la Banque d'Algérie, précise-t-elle, viennent en application de la loi du 6 février 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, modifiée et complétée.

Ainsi, pour les transferts transfrontaliers, les institutions financières opérant en Algérie doivent s'assurer que tous les virements électroniques de et vers l'étranger dépassant le seuil de 1.000 dollars ou euros, ou l'équivalent dans d'autres monnaies soient accompagnés «obligatoirement» des informations relatives à l'identité du donneur d'ordre et du bénéficiaire. Ces informations sont: non et prénom du donneur de l'ordre, son numéro de compte (de l'opération), son adresse, son numéro national d'identité, son numéro d'identification clientèle ou date et lieu de naissance, ainsi que le nom et prénom du bénéficiaire et son numéro de compte. A défaut de numéro de compte, celui-ci doit être remplacé par un numéro de référence unique de l'opération permettant d'identifier sa traçabilité, précise encore le même document.

Pour les virements électroniques transfrontaliers dont le montant est égal ou inférieur à 1.000 dollars ou euros ou équivalent, les institutions financières doivent seulement s'assurer qu'ils renferment le nom et prénom du donneur d'ordre, du nom et prénom du bénéficiaire et numéro de compte ou de référence unique de l'opération.

La vérification de l'exactitude de ces informations n'est pas nécessaire, sauf lorsqu'il y a un soupçon de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme, auquel cas l'institution financière devrait vérifier les informations relatives à son client.

Cependant, les institutions doivent s'assurer pour les virements égaux ou inférieurs à 1.000 dollars ou euros «entrants» qu'ils comportent les informations requises et exactes sur le donneur d'ordre. Concernant les virements électroniques nationaux, les informations requises sur le donneur d'ordre doivent «obligatoirement» accompagner ces opérations, sauf si ces informations peuvent être mises à la disposition des autorités concernées à première demande par les institutions financières du donneur d'ordre. La même document de la BA précise que pour l'ensemble des virements électroniques (nationaux et transfrontaliers), les institutions financières doivent conserver toutes les informations relatives à ces transactions pendant une durée d'au moins cinq ans.

Aussi, la Banque centrale oblige les institutions financières de disposer des politiques et procédures de prévention leur permettant de savoir quand elles pourraient rejeter ou suspendre des virements, ainsi que les procédures à suivre en cas de détection de soupçon.

«Toute institution financière opérant en Algérie qui enfreindrait les dispositions de ces lignes directrices, s'expose aux sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur», avertit la Banque d'Algérie.

APS

AÏN TÉMOUCHENT: 97% de réussite à l'examen du certificat d'enseignement de base en 2015

Un taux de réussite de 97% à l'examen du certificat de base a été enregistré en 2015 par l'antenne d'Aïn Temouchent de l'Office national d'alphanumerisation et d'enseignement des adultes (ONAEA), a-t-on appris jeudi de son directeur.

"Ce taux est constitué essentiellement de femmes de tout âge", a indiqué Mezouar Redouane à l'APS, en marge de la cérémonie de célébration de la journée arabe de lutte contre l'analphabétisme.

D'une durée de 18 mois répartis entre trois niveaux de neuf, quatre et cinq mois, cet enseignement est sanctionné par ce certificat qui, une fois obtenu, permet aux concernés soit de suivre des cours d'enseignement moyen par correspondance ou une formation au niveau des centres de formation professionnelle, a-t-il expliqué.

Actuellement, ce sont 10.627 personnes dont 8.216 femmes et 2.411 hommes qui suivent cet enseignement à Aïn Temouchent dans 531 sections encadrées par 326 enseignants dont 76 hommes, a-t-il ajouté rappelant que le taux d'analphabétisme était de 16,86% selon le recensement de 2008.

Intervenant à l'ouverture de la cérémonie abritée par la bibliothèque de lecture publique "Malek Bennabi", M. Mezouar a rappelé que la stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme a permis de réduire sensiblement son taux qui est passé de 85% en 1962, à 14,77% en 2015, ajoutant que ce phénomène social sera éradiqué à la fin de l'année en cours.

Selon la chargée de l'activité culturelle à l'antenne locale de l'ONAEA, Amar Bekkada Zohra, des efforts louables de lutte contre l'analphabétisme sont relevés aussi dans les centres de rééducation de la wilaya où 60 hommes et 31 femmes suivent cet enseignement, ajoutant que quatre d'entre eux ont été honorés hier.

À cette occasion, les autorités locales et les représentants de la société civile et du mouvement associatif ont honoré les lauréats dont quatre de sexe masculin âgés entre 15 et 53 ans.

Pour les femmes, qui représentent environ 85 pour cent des apprenants, les âges diffèrent entre 18 et 84 ans.

Des activités culturelles ont été présentées par des apprenantes qui ont animé des séances de lecture, de poésie et surtout une pièce théâtrale intitulée "El youm nrouh naqra" (Ce jour j'irai apprendre).

Ecrite et réalisée par le président de l'association culturelle de Bouzedjar, Medraoui Boualem, cette pièce a révélé des talents d'actrices chez trois femmes apprenantes âgées de 60 à 74 ans.

Cette célébration a été marquée, également, par une exposition d'œuvres, produits et dessins réalisés par les apprenants, notamment ceux de l'union de wilaya des aveugles.

TLEMCEN: Saisie en 2015 de plus de 31 tonnes de kif

Les différentes brigades relevant du groupement de Gendarmerie nationale de la wilaya de Tlemcen ont saisi plus de 31 tonnes de kif traité en 2015, selon un bilan des activités de ce corps présenté hier.

Les opérations de saisie ont été réalisées lors de barrages et de patrouilles de contrôle et de sourcieries tendues sur les routes et pistes de la wilaya, notamment sur la bande frontalière.

Le volume des saisies de drogue a connu une nette baisse pour ce qui est du kif par rapport à 2014 qui a vu la saisie de plus de 38 tonnes et une augmentation pour ce qui est des psychotropes (7.300 comprimés).

La lutte contre la drogue a permis aussi de démanteler 27 réseaux composés d'un total de 111 personnes dont 97 placées sous mandat de dépôt, a indiqué la même source sécuritaire, qui a signalé le traitement de 233 affaires dans le cadre de la lutte contre la contrebande permettant l'arrestation de 318 personnes dont 225 écrouées.

Ces affaires ont touché essentiellement la contrebande du carburant vers le Maroc qui a enregistré une augmentation de 50% en 2015 par rapport à 2014.

La quantité de ce produit saisi en 2015 a atteint 2.981.052 litres contre 1.578.398 en 2014.

Ces opérations se sont soldées également par la saisie de 352 véhicules et de 1.295 baudets utilisés dans le transport du carburant sur la bande frontalière.

La saisie de produits alimentaires destinés à la contrebande vers le Maroc, notamment ceux subventionnés par l'Etat et de grande consommation, s'est multipliée en 2015 (près de 50.000 kilos saisis), a-t-on relevé.

APS

MME AÏCHA TAGABOU L'A AFFIRMÉ À M'SILA Les maisons d'artisanat existent pour accompagner les artisans

Les maisons d'artisanat ont été construites par l'Etat à travers les wilayas du pays pour accompagner les artisans à titre individuel et dans le cadre d'associations, a affirmé hier à Boussaâda (M'sila) la ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'artisanat, Aïcha Tagabou.

Ces établissements ont également pour vocation de trouver des solutions aux problèmes des artisans liés à la production et à la commercialisation de leurs produits, a souligné la ministre déléguée qui présidait l'ouverture de l'exposition de la fête du burnous qui se tient à Boussaâda du 7 au 12 janvier.

L'Etat, a indiqué Mme Tagabou, soutient les artisans par des microcrédits ainsi que dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi "dans le souci de soutenir ce secteur d'activités génératrices de richesses et partie intégrante du tourisme", avant d'inviter les



artisans à demeurer en contact constant avec ces structures.

La fête du burnous qui se tient à la maison de jeunes Djamel Eddine El Afghani,

a réuni de nombreux artisans tisserands qui ont fait part à la ministre déléguée de l'engouement pour les produits de tissage notamment de la part de jeunes.

Cet engouement a conduit nombre d'artisans à proposer des modèles inventés. L'exposition organisée à l'occasion propose également divers modèles de tapis, les multiples matières premières de tissage et des œuvres plastiques conçus avec du sable.

La ministre déléguée chargée de l'Artisanat a visité également un atelier de fabrication de kachabia et burnous d'une micro-entreprise locale.

Elle s'est également rendu au siège de la chambre de l'artisanat et des métiers et procédé à la distribution symbolique d'aide au profit de cinq artisans.

TÉLÉPHONIE MOBILE:

Ouverture officielle de la concurrence pour l'exploitation de réseaux publics de la 4G

L'ouverture à la concurrence pour l'établissement et l'exploitation de réseaux publics de télécommunications mobiles de quatrième génération (4G) a été officiellement lancée, hier à Alger, par l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT).

L'appel à la concurrence lancé par l'Autorité de régulation a-t-elle adressé aux trois (03) opérateurs de télécommunications mobiles de droit algérien pour "l'octroi de licences d'établissement et d'exploitation de réseaux publics de télécommunications mobiles de quatrième génération (4G) et de fourniture de services au public", a précisé un communiqué de l'ARPT.

Un décret de trois mois est accordé aux opérateurs en question pour l'acquisition de l'équipement nécessaire, avait indiqué récemment, la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication (TIC), Imane Houda Fe-

raoun, soulignant que les autorisations d'exploitation de la 4G entreront en vigueur au dernier trimestre de 2016.

Les opérateurs concer-

nés peuvent retirer le dossier d'appel à la concurrence auprès de l'ARPT, entre le 10 et le 13 janvier 2016.

"Lors de l'élaboration du cahier des charges pour le lancement de la 4G, les opérateurs de téléphonie mobile ont été invités à assurer un seuil minimum de couverture de 10% au cours des quatre premières années dans les wilayas de leur choix et à élargir ce service aux régions du Sud dans un délai de trois ans", avait fait savoir la ministre.

Le lancement de l'appel à concurrence pour l'introduction de la téléphonie mobile 4G en Algérie avait été autorisé par le Conseil des ministres, réuni le mercredi 30 décembre 2015.

Cette procédure inter-

viennent dans le cadre de la politique du gouvernement

tendant à renforcer le développement du haut débit mobile en Algérie.

Le ou les opérateurs qui seront qualifiés (s) à l'issue de l'examen des offres, aura à déployer la 4G graduellement à travers le pays, à charge de couvrir l'ensemble du territoire dans un délai maximal de quatre années.

En prévision de la 4G mobile, les opérateurs actuant sur le marché de la téléphonie mobile se sont attestés, depuis un moment, à se préparer techniquement pour réussir leur passage à travers des "modifications sur leurs plateformes" déjà existantes.

Chacun d'eux a affiché son "intérêt" à être le premier intervenant à annoncer le lancement de cette technologie, en assurant le déploiement le plus large sur le territoire national, de sorte à répondre aux attentes de leurs abonnés respectifs. "Quant au coût de la licence 4G, il sera composé d'une partie fixe et d'une

partie variable de 1% sur le chiffre d'affaires générée par le commercialisation de la licence. En outre, le bénéficiaire de la licence 4G devra payer annuellement une redevance pour la location des fréquences", selon les explications de l'ARPT.

La 4G est une génération de la technologie mobile plus développée que sa précédente la 3G, laquelle est considérée comme étant la première du réseau mobile à offrir une connexion Internet à haut débit avec une vitesse minimum de 144 kb/s.

L'arrivée de la 4G est censée assurer une meilleure rapidité en termes de connexion notamment, en sus d'autres services et applications.

L'Algérie avait procédé, en avril 2014, à l'introduction de la téléphonie fixe de quatrième génération (4G), devenant ainsi le premier pays à l'échelle nord-africaine et le second, au plan continental à acquérir cette technologie.

Le taux d'analphabétisme a baissé à 14% de 1998 à 2015 (association)

Le taux d'analphabétisme en Algérie est passé de 31,6% en 1998 à 14% en 2015, a indiqué un communiqué de l'Association algérienne d'alphanumerisation "Iqraa" rendu public à la veille de la célébration de la Journée arabe d'alphanumerisation (8 janvier). Selon l'association "Iqraa", le taux d'analphabétisme en Algérie est passé de 31,6% en 1998 à 14% en 2015, précisant que plus de 1.753.000 personnes dont 1.523.000 femmes ont réussi à vaincre leur illétrisme.

L'association a mis en exergue les efforts déployés par l'Algérie pour lutter contre l'analphabétisme à travers la mise en œuvre de la stratégie nationale d'alphanumerisation, initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Al l'occasion de la célébration de la Journée arabe d'alphanumerisation, l'association "Iqraa" organisera en collaboration avec le réseau arabe d'alphanumerisation et d'enseignement pour les grands des portes ouvertes et des expositions à travers le territoire national. Lors de ces festivités, il sera procédé à l'évaluation de la stratégie nationale d'alphanumerisation, en mettant en exergue les efforts déployés dans ce sens". L'association a appelé les gouvernements et peuples arabes à intensifier des efforts, à l'échange des expériences et à la coordination pour mettre en place des programmes efficaces de lutte contre ce phénomène. Elle a de ce fait souligné son soutien à l'organisation de campagnes d'alphanumerisation en Algérie, notamment au profit des filles des régions rurales et pauvres ainsi que des caravanes en faveur des nomades. Le réseau arabe d'alphanumerisation et d'enseignement pour les grands a été créé en 1966, pour sensibiliser au phénomène d'analphabétisme dans le monde arabe et évaluer les efforts déployés pour lutter dans ce sens, rappelle-t-on. Selon l'Organisation arabe pour l'Education, de la Culture et des Sciences "ALECSO", le nombre d'analphabètes dans le monde arabe a atteint 100 millions en début 2011. En dépit des efforts consentis par les pays arabes durant la dernière décennie et l'adoption de plusieurs recommandations lors de différents sommets, l'analphabétisme continue à sévir, notamment chez les femmes et les jeunes.

L'avant-projet de révision de la Constitution garantit la protection de l'intégrité de la vie privée

La proposition d'article 39 de l'avant-projet de révision de la Constitution annoncé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika garantit la protection de l'intégrité de la vie privée du citoyen, sa dignité et la confidentialité de ses communications et de ses données privées, a affirmé hier à Mila, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Cet article qui s'inscrit dans le cadre de la protection des droits et libertés civiques interdit et sanctionne toutes atteintes à ces droits sauf sur dérogation justifiée de l'autorité judiciaire, a ajouté le ministre estimant que "le citoyen est placé au cœur" de ces propositions d'amendements constitutionnels.

Lors de l'inauguration du siège provisoire de la nouvelle cour de justice de Mila et de l'installation de son président et procureur général, le ministre a mis l'accent sur les profondes réformes introduites par le chef de l'Etat au pouvoir judiciaire dont la création d'un organe national de prévention et la lutte contre les infractions liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication en vertu d'un décret présidentiel.

Les amendements proposés interdisent et punissent l'écoute téléphonique sauf sous contrôle judiciaire, renforcent le sentiment de sécurité au sein de la société et consolident les droits civiques et politiques du citoyen ainsi que les libertés de ses mouvements qui, conformément à l'article 44 de cet avant-projet, ne



peuvent être restreintes que temporairement et sur décision judiciaire motivée, a encore affirmé le ministre de la Justice devant les cadres locaux de son secteur.

M. Louh a également relevé que l'inauguration de la cour de justice de Mila s'inscrit en droite ligne des efforts de "rapprochement de la justice du citoyen" et des réformes profondes introduites par le chef de l'Etat pour "consolider la pouvoir juridique et protéger les libertés et

droits citoyens".

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux a installé Abdelmalek Bouabtra et Abdellah Djebbari respectivement aux postes de président et procureur général de la cour de justice de Mila qui dépendait jusque-là de la cour de Constantine.

Au terme de sa visite, le ministre a inspecté le tribunal de Mila et a reçu un exposé sur son fonctionnement.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Des économistes saluent l'avant-projet mais insistent sur les mécanismes d'application

Le volet économique de l'avant-projet de révision de la Constitution, rendu public mardi dernier, a été salué par des experts économiques qui y relèvent de grandes avancées mais insistent sur l'application effective des dispositions prévues.

Ce texte "consacre toutes les dispositions qui doit avoir un pays qui veut construire une économie sociale de marché", souligne à l'APS l'expert en économie, Abdelhak Lamiri.

Néanmoins, poursuit-il, les mécanismes de contrôle et de surveillance pour l'application de ces dispositions "demeurent insuffisants".

"Nous pouvons avoir une bonne Constitution mais nous risquons une mauvaise application car les mécanismes pour un contrôle et une exécution efficaces font défaut", selon lui.

Cet avant-projet "répond en grande partie aux demandes formulées par des experts en économie, mais des mesures concrètes doivent être instaurées pour permettre l'indépendance des statistiques et des institutions d'audits".

Faisant le lien avec la conjoncture financière délicate que traverse le pays, M. Lamiri observe que "si pour le moment, nous avons eu des ripostes tactiques, il reste, toutefois, à enclencher l'aspect stratégique.

Nous avons pris des décisions pour atténuer la crise mais pas pour la vaincre. Il nous faut une autre manière de voir les choses. Cette Constitution offre la possibilité de le faire mais rien n'est garanti".

Interrogé sur l'article 170 qui consacre l'indépendance de la Cour des comptes et l'élargissement de son contrôle aux capitaux marchands de l'Etat, cet expert note, tout d'abord, que cette institution "contribute au développement de la bonne gouvernance et de la transparence dans la gestion des finances publiques".

"Il fallait donc donner cette indépendance" à la Cour des comptes, et cela devrait être aussi fait pour les autres institutions, suggère-t-il, en préconisant des mécanismes qui garantissent cette indépendance.

A propos de l'article 37 qui indique que l'Etat encourage, sans discrimination, l'épanouissement des entreprises, le

même expert propose des mécanismes pour consacrer cette égalité sur le terrain, en jugeant que "toutes les administrations et tous les ministères jurent qu'ils ne font pas de différence entre entreprise publique et privée".

Selon lui, "la différence existe", en arguant que si une entreprise publique fait faillite, elle est assainie, mais lorsque cela arrive à une entreprise privée, elles est dissoute.

La Constitution "doit laisser le détail à la loi ordinaire ou organique"

Pour sa part, le professeur d'économie institutionnelle et de management, Mohamed Cherif Belmihoub, estime qu'à travers cet avant-projet de révision de la Constitution, "nous sommes passés d'une situation où les questions économiques étaient abordées de manière implicite à une situation constitutionnelle très explicite".

"Une Constitution ne doit pas aller dans le détail, car elle risque de perdre de sa force principielle. Elle doit laisser le détail à la loi ordinaire ou organique. Fixer des principes et des règles fondamentales est le propre d'une Constitution, alors que les lois doivent être assez précises pour éviter des interprétations multiples", prône-t-il.

Une Constitution, poursuit cet expert, "n'est pas faite pour régler les problèmes du moment mais pour fixer des principes et des grandes règles qui resteront valables dans le temps durant plusieurs décennies".

A ce propos, il estime que les questions économiques sont abordées dans cet avant-projet avec un "détail excessif". Citant à titre d'exemple le préambule du texte qui note que le peuple algérien s'attelle "à bâtir une économie productive et compétitive", M. Belmihoub considère que cela est "une interprétation de l'économie d'aujourd'hui" car une économie productive et compétitive "n'est ni un principe ni une règle à validité longue".

Il propose que le principe est d'énoncer "la construction d'une économie forte dans la compétition mondiale".

Même remarque faite pour l'article 8 de l'avant-projet qui évoque "une économie diversifiée" laquelle, selon cet économiste

SELON DES PERSONNALITÉS NATIONALES

L'officialisation de la langue amazighe, une avancée significative

L'officialisation de tamazight dans l'avant-projet de révision de la Constitution a été saluée par des personnalités nationales, universitaires et acteurs de la culture berbère issus des wilayas du centre du pays.

A Béjaïa, l'officialisation de cette langue est perçue comme "une avancée symbolique et significative", allant, pour beaucoup, dans le sens du confortement de la cohésion sociale et de l'unité nationale. "C'est une avancée, une consécration symbolique des luttes de plusieurs générations pour tamazight. Elle va dans le sens d'une demande citoyenne et populaire", estime Said Salhi, vice-président de la Ligue algérienne des droits de l'homme.

Ce dernier a, cependant, émis des réserves quant aux modalités de sa concrétisation sur le terrain. "L'avant-projet de révision de la Constitution confient beaucoup de nuances, sur la véritable place de tamazight dans l'édifice institutionnel, on n'y voit pas très clair", a-t-il relevé, à cet effet. De son côté, Khaled Zirem, éditeur et président du café littéraire de Béjaïa, n'en pense pas moins. "L'avancée est symbolique, mais elle ne rassure pas quant au projet de sa mise en œuvre, n'adhérant pas à l'idée de création d'une académie, qui ne soit pas autonome dans son action et dans son fonctionnement".

Pour autant son affirmation est déjà en soi "une réponse à des années de revendications et de lutte identitaire", a-t-il ajouté.

En fait, l'annonce de l'officialisation de tamazight est unanimement saluée dans sa portée symbolique, mais d'aucuns affichent une réserve sur sa mise en application.

Pour leur part, les habitants de la région de Chenoua, dans la wilaya de Tipasa, ont accueilli avec "joie et satisfaction" l'officialisation de la langue amazighe pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie.

Pour Abdelkader Bouchlaghem, activant dans le domaine de la préservation de la culture amazighe, l'officialisation de tamazight est "un acquis considérable et permettra, sans nul doute, de promouvoir cette composante essentielle de l'identité nationale".

Il s'agit également, a-t-il dit, d'une "réconciliation avec l'histoire, qui est à même de renforcer les rangs de l'unité nationale de manière générale", a-t-il estimé.

Il a souligné, toutefois, la nécessité de faire de "grosses efforts pour mettre en place une langue standardisée à travers l'assemblage de toutes les variantes linguistiques comme le chaoui, le kabyle, le chenoui, le mozabite et le targui".

La région de Chenoua s'étend des frontières de l'oued Mazrafran à l'est jusqu'à la limite avec la wilaya de Chlef à l'ouest et s'étend également jusqu'à la wilaya de Aïn Defla au sud-ouest, rappelle-t-on. Les habitants de cette région ont préservé le parler de la variante chenouie, considérée comme étant une des variantes vernaculaires les plus parlée dans le nord du pays. Pour le réalisateur de théâtre, Omar Fettouche, l'officialisation de tamazight est "une étape très positive et de grande importance" pour la reconnaissance de cette langue essentielle dans l'identité algérienne et "mettra un terme à toutes les manœuvres politiciennes autour d'elle". Le natif de Bordj Menaiel, à l'est de Bounmerdès, qui a servi de longues années durant à la tête du Théâtre régional de Béjaïa, a ajouté que le statut de langue officielle "facilitera à tamazight le processus de son intégration dans les différents domaines de la vie quotidienne des Algériens".

"L'Algérie est gagnante dans cette affaire, puisqu'elle renforcera sa diversité culturelle et linguistique", a-t-il souligné.

De son côté, le comédien de théâtre et acteur de cinéma, Azazna Ahcène, vice-président de l'association "Ecurieul" du théâtre de Bordj Menaiel, a estimé que cette étape est "un acquis important pour le pays et le peuple algérien", qualifiant l'officialisation de tamazight de "récompense aux efforts des militants de cette cause depuis plusieurs années".



PLUS D'UN MILLION D'AGRICULTEURS NON ASSURÉS

La CASNOS prend en charge le dossier

Rachid Rachedi

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a procédé hier au lancement d'un dispositif «exceptionnel» permettant aux personnes exerçant une activité non salariée dans le secteur agricole et n'ayant pas été affilié à la CASNOS de régulariser leur situation vis-à-vis de la sécurité sociale.

Ainsi, une batterie de mesures ont été prises, notamment en matière d'allègement des procédures, pour faciliter et inciter les agriculteurs intégrer en masse le système de sécurité sociale, a indiqué hier le SG du ministère du Travail M. Mo-

hamed Khiati, lors de l'ouverture de la journée d'information nationale sur le nouveau dispositif de la protection sociale des agriculteurs organisé au Centre familial de Ben Aknoun.

Ces nouvelles mesures incitatives, introduite par décret exécutif, stipulent entre autres, la mise en place du système déclaratif d'assiette de cotisation, l'allégement des formalités de paiement de la cotisation annuelle, l'octroi de facilitations pour la régulation de situation par paiement échelonné, l'exonération totale des majorations et pénalités de retard sous conditions (souscription au plus tard le 31 mars 2016, de l'échéancier de paiement des cotisations antérieures, et respect de l'échéancier), l'élargissement

de la couverture sociale etc. Intervenant en marge des travaux de cette journée, le DG de la CASNOS, M. Acheuk Youcef Chawki, a reconnu que sur les 1,3 million d'agriculteurs recensés dans le pays, seul 36 000 sont affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salarisés.

Qualifiant cette situation «d'inadmissible» M. Acheuk a souligné que pour renverser cette tendance, la CASNOS a décidé d'accorder des facilités aux agriculteurs, qui en s'inscrivant et en payent les cotisations de l'année en cours, reçoivent un calendrier de paiement pour toutes les années précédentes (de 1996 à ce jour). «En payent leur cotisation de l'année, les agriculteurs auront également dans les

15 jours, une ouverture de droit à la couverture sociale et à la carte Chifa» a indiqué M. Acheuk.

Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service rendu aux citoyens et aux assurés sociaux, la CASNOS procédera incessamment à l'ouverture d'une centaine de guichets au niveau des structures de la CNMA.

Notant aussi que parmi les mesures les plus notables, l'introduction de la notion d'aïdant familial. Ces derniers qui ne font pas partie des ayants droit peuvent dorénavant s'affilier en tant qu'assuré social même s'ils n'ont pas de biens leur appartenant.

Rappelons que l'affiliation des non-salarisés à la CASNOS est un acte obligatoire.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE DES NON-SALARIÉS (CASNOS) :

Un échéancier de paiement pour les agriculteurs débiteurs auprès de la Casnos depuis 1996

«Les agriculteurs débiteurs de cotisations auprès de la Sécurité sociale bénéficieront d'un calendrier de paiement, d'année en année, et pouvant remonter jusqu'à l'année 1996, pour régulariser leur situation», a précisé M. Acheuk-Youcef, lors d'une journée d'information consacrée à ce thème.

Cette rencontre a permis de débattre des principales mesures opérationnelles qui seront mise en oeuvre au profit des agriculteurs, s'inscrivant dans le cadre de l'amélioration continue des prestations de services, mise à la disposition de cette frange non-salarisés en matière de couverture sociale.

A cette occasion, M. Acheuk-Youcef a expliqué que les facilitations accordées aux agriculteurs offriront à cette catégorie de non-salarisés «la possibilité d'un rachat des années de cotisations non payées au titre de la retraite».

Il a souligné que cette mesure parmi tant d'autres, est contenue dans l'instruction interministérielle du 18 novembre 2015 fixant les modalités d'application aux

agriculteurs débiteurs de cotisations auprès de la Sécurité sociale bénéficiant prochainement d'un échéancier de paiement, pouvant remonter jusqu'à l'année 1996, leur permettant de régulariser leur situation, a indiqué jeudi à Alger le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salarisés (Casnos), Chawki Acheuk-Youcef.

Le même responsable a rappelé, à ce propos, que la couverture sociale de la catégorie des agriculteurs, assurée auparavant par la Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA), a fait l'objet d'un transfert, durant les années 90, vers la Casnos.

D'autre part, le DG de la Casnos a fait état d'une autre nouvelle mesure, destinée aux «aidants-familiaux» (conjoints, ascendants, descendants) aux agriculteurs non-salarisés, et qui exercent avec eux sans pour autant être des ayants droits.

Ces aidants-familiaux pourront, à la faveur de ces textes, cotiser et obtenir la qualité d'assurés-sociaux.

Il a estimé le nombre d'agriculteurs non-salarisés à plus d'un (1) million, dont 36 000 «uniquement» sont affiliés à la Casnos. A cet effet, il a invité les agriculteurs non-salarisés débiteurs de cotisations sociales, à se présenter aux agences de la Casnos avant le 31 mars 2016 pour pouvoir bénéficier des échéanciers de paiement de leurs cotisations antérieures.

APS



agriculteurs des dispositions de l'article 57 de la loi de finances complémentaires (LFC) 2015 et dans le décret exécutif 15-289

du 14 novembre 2015 relatif à la sécurité sociale des personnes non salariées exerçant une activité pour leur propre compte.

BOURSE DE TOKYO Le Nikkei débute de nouveau en baisse hier



L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a débuté la séance d'hier en nouvelle baisse, de 0,28%, affecté par le recul de places étrangères, la baisse des cours du pétrole, la hausse du yen et les circonstances géostratégiques inquiétantes accentuées par l'essai nucléaire effectué mercredi par la Corée du Nord.

À la première minute des échanges, le Nikkei 225 affichait une perte de 54,55 points à 18.139,77 points.

Il avait déjà lâché près de 850 points depuis lundi, premier jour de cotation de 2016. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau cédait pour sa part 0,33% à l'ouverture jeudi, pour s'afficher à 1.483,90 points (-4,94 points).

Du côté des changes, le dollar est descendu à 118,55 yens (contre 118,75 mercredi à la fermeture), et l'euro est tombé à 127,70 yens, à peu près stable depuis mercredi soir après un fort recul en début de semaine.

Ces mouvements des monnaies incitent les donneurs d'ordres à se défaire des actions de groupes exportateurs.

PÉTROLE Le Brent sous les 34 dollars à Londres

Les prix du pétrole dégringolaient jeudi en cours d'échanges européens, plombés par les dernières données sur les stocks américains de brut et la crise irano-saoudienne, qui ne laissent entrevoir aucune réduction d'offre pesant sur le marché.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 33,55 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en repli de 68 cents par rapport à la clôture de mercredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance perdait 93 cents à 33,04 dollars.

Les cours du Brent et du WTI, qui ont signé de nouveaux plus bas en respectivement onze ans et demi et près de sept ans mardi, ont nettement creusé leurs pertes mercredi à l'ouverture des échanges européens, avant de se reprendre légèrement.

Le Brent était ainsi tombé en début de matinée de mercredi à 32,16 dollars le baril, un plus bas depuis le 7

SELON LA BANQUE MONDIALE La croissance économique attendue en Algérie en hausse en 2016 et 2017

L'Algérie devrait enregistrer une hausse de la croissance économique de 3,9% en 2016 et 4% en 2017, a indiqué la Banque mondiale (BM) dans son rapport semestriel sur les perspectives économiques mondiales, publié mercredi soir à Washington.

Selon les pronostics de cette institution financière internationale, la croissance du produit intérieur brut réel (PIB) de l'Algérie va rebondir en 2016 pour enregistrer une progression de 3,9% contre 2,8% en 2015, malgré la baisse des cours de pétrole.

En 2017, la croissance économique de l'Algérie devrait s'améliorer davantage pour atteindre 4%, prévoit encore la BM.

Pour 2016 et 2017 la Banque mondiale a maintenu ses projections de croissance pour l'Algérie anticipées en juin 2015 et a revu légèrement à la hausse la croissance de 2015 de +0,2%.

Le taux de chômage en Algérie restera quant à lui stable, au même niveau que celui enregistré en 2010, selon l'institution de Bretton-Woods.

Globalement la croissance économique dans la région Afrique et Moyen-Orient (Mena) devrait s'inscrire à la hausse en 2016 à 5,1%, dopée par la levée des sanctions économiques contre l'Iran, grand fournisseur du marché énergétique mondial.

Cependant la persistance de la dégringolade des prix de pétrole et la multiplication des conflits représentent des risques sérieux qui pourraient affecter la paix sociale dans la région Mena, avertit la BM dans son rapport.

En Afrique subsaharienne, la croissance économique a ralenti à 3,4 % en 2015, contre 4,6 % en 2014, du fait de la baisse des prix des matières premières, du ralentissement de l'économie des principaux partenaires commerciaux, de graves insuffisances sur le plan des infrastructures, de l'instabilité politique et de la pénurie d'électricité.

La croissance en Afrique subsaha-



rienne n'a jamais été aussi faible depuis 2009, relève la BM dans son rapport. Par ailleurs, le PIB mondial devrait se raffermir en 2016 en progressant de 2,9% contre 2,4% en 2015, soutenu par la reprise dans les pays développés, selon les mêmes prévisions. La BM souligne que les répercussions de la faiblesse des économies émergentes entravent la croissance des pays en développement et menacent de compromettre les progrès difficilement accomplis pour sortir les populations de la pauvreté.

"Dans le monde, plus de 40 % des pauvres vivent dans des pays en développement dont la croissance s'est ralentie en 2015", déclare Jim Yong Kim, président du Groupe de la Banque mondiale, cité dans le rapport.

"Les pays en développement doivent axer leur effort sur le renforcement de leur capacité à résister à l'affaiblissement de la conjoncture économique ainsi que sur la protection

des plus vulnérables. La mise en œuvre de réformes dans le domaine de la gouvernance et du climat des affaires peut avoir un impact positif substantiel, susceptible de compenser les effets d'un ralentissement de la croissance d'économies plus importantes", recommande le président de la BM. Les prévisions tablent sur une croissance de 4,8 % pour les économies en développement en 2016, chiffre inférieur à ce qui était précédemment anticipé mais en progression par rapport au 4,3 % enregistré en 2015.

En 2016, la croissance devrait ralentir davantage en Chine et la récession persistera en Russie et au Brésil.

En revanche, la conjoncture devrait être favorable en Asie du Sud, principalement sous l'impulsion de l'économie indienne.

Le Partenariat Trans pacifique récemment négocié pourrait par ailleurs apporter un soutien opportun aux échanges commerciaux.



avril 2004, tandis que le WTI est tombé au même moment à 32,10 dollars, un minimum depuis le 29 décembre 2003. "La baisse des prix (observée ces derniers jours, ndlr) a été déclenchée par de nouvelles

informations choquantes en provenance de Chine et les statistiques sur les stocks américains de brut pour la semaine dernière publiées mercredi par le Département américain de l'Energie (DoE)", notaient les analystes de Commerzbank.

Même si les stocks de brut sont ressortis en nette baisse lors de la semaine achevée le 1er janvier (-5,1 millions de barils), ce déclin s'est accompagné d'une très forte hausse des réserves d'essence et de produits distillés (diesel, fioul de chauffage, kérozène, etc.), qui ont bondi respectivement de 10,6 millions de barils et 6,3 millions de barils.

Plusieurs analystes estimaient en outre que l'escalade des tensions entre l'Arabie saoudite et l'Iran, même si elle a brièvement fait craindre pour l'approvisionnement de brut, n'était pas une bonne nouvelle pour les cours car elle risquait de compromettre davantage les chances de voir les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'accorder sur des réductions de production.

Les cours du pétrole poursuivent leur recul en Asie

Les cours du pétrole s'affichaient en baisse jeudi en Asie, frôlant dangereusement les 33 dollars le baril, plombés par l'affaiblissement du yuan et l'augmentation des stocks américains.

Le cours du baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en février cédait 60 cents, à 33,37 dollars.

Le baril de Brent, référence européenne du brut, perdait 62 cents, à 33,61 dollars, dans les échanges électroniques en Asie.

Le pétrole a commencé à perdre du terrain dans les échanges asiatiques lorsque la banque centrale chinoise (PBOC) a abaissé jeudi le cours de réfé-

rence du yuan face au dollar de 0,51%, soit sa plus forte baisse depuis la dévaluation-surprise du mois d'août.

"Vu que le brut a reculé immédiatement après l'annonce, cela reflète le sentiment que la demande chinoise va être affectée par la devise nationale plus faible", a expliqué à l'agence Bloomberg Angus Nicholson, analyste chez IG Ltd à Melbourne.

Le brut est libellé en dollars et tout affaiblissement des autres devises face au billet vert pénalise les acheteurs qui en sont détenteurs.

Autre élément plombant pour le marché, l'annonce par le ministère améri-

cain de l'Energie d'une forte hausse des stocks de produits pétroliers raffinés aux Etats-Unis.

Les stocks d'essence ont bondi de 10,6 millions de baril et ceux de produits distillés, y compris le fioul de chauffage, de 6,3 millions de barils.

Parallèlement, la production américaine ne donne toujours pas de signe de ralentissement avec une progression de 17.000 barils par jour.

Le marché reste en outre généralement orienté à la baisse sous l'effet d'une succession d'indicateurs venant confirmer le ralentissement de la croissance économique en Chine, premier importa-

teur mondial. Sur le plan géopolitique, certains analystes estiment que la crise entre Ryad et Téhéran pourrait confirmer l'état de surproduction actuel dans la mesure où ni l'Arabie saoudite ni l'Iran ne semblent prêts à céder le moindre terrain à leur rival.

Mercredi à la clôture, le WTI a perdu 5,56% soit 2 dollars à 33,97 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), au plus bas depuis décembre 2008.

A Londres le Brent a lâché 6,01% soit 2,19 dollars pour finir à 34,23 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), au plus bas depuis juillet 2004.

APS

ORAN

Nouvelle technique de chirurgie obstétricale appliquée avec succès

Une nouvelle technique de chirurgie obstétricale, dite "césarienne extra-péritonéale", a été appliquée avec succès dans deux établissements de santé à Oran, a-t-on appris mercredi des praticiens.

Toutes les patientes opérées dernièrement selon cette technique se portent "parfaitement bien", ont affirmé les gynécologues-obstétriciens, Pr Hassan Bouchrit et Dr Yassine Rahim exerçant, respectivement, au Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO) et au sein d'une clinique médico-chirurgicale privée.

Pratiquée avec l'accord des patientes, la césarienne extra-péritonéale offre l'avantage d'un accouchement sans douleurs post-opératoires, ont expliqué les deux spécialistes joints par l'APS.

"La technique permet à la patiente de se remettre sur pied le jour-même", a souligné Pr Bouchrit qui a réalisé trois opérations de ce type en décembre dernier au niveau du service de maternité du CHUO où deux autres sont aussi programmées pour la semaine prochaine. "La césarienne extra-péritonéale est méconvenue même en France où seule une dizaine de spécialistes la pratiquent", a relevé Pr Bouchrit, également directeur des activités médicales et paramédicales au CHUO. En moyenne, une soixantaine d'accouchements, dont 25 par césarienne (classique), sont enregistrés quotidiennement au CHUO, selon les statistiques fournies par le chargé de la communication de cet établissement de santé publique, Kamel Babou. De son côté, Dr Yassine Rahim, ancien maître-assistant au CHUO exerçant



dans une clinique privée à Oran a, lui aussi, adopté la nouvelle technique consistant à inciser la peau sans ouvrir le péritoine qui est une membrane couvrant les intestins et organes abdominaux.

Le nouveau-né, a-t-il expliqué, est extrait de l'utérus sous la limite du péritoine sans l'ouvrir. Le péritoine est une source de douleur et son effraction provoque un arrêt du réflexe du transit intestinal qui dure 6 à 48 heures. La césarienne extra-péritonéale permet à la patiente de s'alimenter 3 à 4 heures après l'intervention puisqu'il n'y a pas d'effraction du péritoine, a-t-il ajouté, signa-

lant que la technique offre "un confort maximal aux patientes nécessitant une césarienne et peut être appliquée même chez celles ayant déjà subi une césarienne classique". "Cela ne doit pas pour autant inciter les patientes à avoir recours à cette technique chirurgicale", tient à prévenir Dr Rahim, soulignant que "la césarienne est pratiquée seulement en cas d'impossibilité d'accouchement par voie basse, et dans des situations d'urgence vitale (sauveteur maternel ou foetal)".

"La césarienne de complaisance est interdite dans la déontologie médicale", a-t-il rappelé.

HABITAT

Relogement de 550 familles à Gdyel (Oran)

Pas moins de 550 familles qui occupaient des habitations précaires au centre urbain de la commune de Gdyel et à Kristel, agglomération secondaire qui lui est rattachée, ont été relogées mercredi dans des logements décents de type public locatif à la cité 1050 logements, baptisée haï "El-Moustakbal" à Gdyel.

La cérémonie de remise symbolique des clefs des nouveaux logements au profit des bénéficiaires a été présidée par le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlane dans une ambiance de fête, en présence des autorités locales.

Cette opération de relogement, la huitième du genre qui s'inscrit dans le cadre du programme d'attribution de 8.170 familles, a touché les familles détentrices de décisions de pré-affectations.

Elle a permis outre l'éradication des habitations précaires situées à l'intérieur du tissu urbain, l'allégement de la pression, en raison de la forte demande en logements sociaux, estimée à 3.756 dossiers au niveau de la daïra de Gdyel, a-t-on souligné.

Le chef de l'exécutif de wilaya a annoncé, à l'occasion, le relogement de 2.500 familles détentrices de pré-affectation avant la fin du mois de janvier en cours au niveau du pôle urbain de Belgaid (Bir El Djir) à l'Est d'Oran.

La prochaine opération de relogement entre dans le cadre du "programme du vieux bâti" au profit des familles

résidentes dans des habitations menaçant ruine au niveau de huit secteurs urbains de la ville d'Oran, a-t-il indiqué.

Elle sera suivie par le relogement de 350 familles, occupant le site d'habitat précaire au lieu-dit "Hayat Régency", au niveau du nouveau pôle urbain de Gdyel, selon le wali. "Nous disposons d'un programme de 4.000 logements promotionnels publics à proximité de ce site d'habitat précaire qu'on ne peut pas livrer avant d'éradiquer ce bidonville et libérer les emprises pour permettre l'entame des travaux de viabilisation et des réseaux divers (VRD)", a-t-il expliqué.

Au sujet des familles de la localité de Benmlouka en sujet de relogement, le chef de daïra de Gdyel a indiqué à l'APS, que l'opération d'attribution des logements au profit de 120 familles détentrices de pré-affectations a été retardée en raison de deux blocs d'habitation en cours de réalisation qui présentaient des malfaçons.

Toutes les mesures ont été prises notamment l'installement de l'entreprise pour le lancement des travaux d'assainissement qui seront achevés en février prochain, a ajouté Adel Douadi signalant la réalisation en cours de près de 2.000 logements LPL dont 500 au niveau de la commune de Gdyel, 200 unités à Hassi Mefroukh et 1.300 à Benfréha.

BATNA

Un enfant miraculeusement sauvé après une chute du 3^e étage

Un enfant de quatre ans, tombé du 3^e étage d'un immeuble de la cité AADL de Bouzourane (Batna), a été sauvé grâce à un acte héroïque d'un passant qui l'a empêché de heurter directement le pavé, a appris l'APS mercredi auprès de ce dernier.

Une histoire incroyable qui n'a pas manqué de se répandre dans cette cité de 1.000 logements, dans laquelle ce sauveur (M.H), un professeur à l'université de Batna, ne s'en est pas sorti indemne, ayant eu une contusion à l'épaule et une fracture à la mâchoire.

Cet enfant se serait retrouvé tout seul au domicile familial lorsqu'il a chuté d'un balcon au 3^e étage, pour s'écraser une dizaine de mètres plus bas sur ... ce voisin qui s'apprétait à rejoindre son travail.



MOSTAGANEM

De l'eau pour 23.000 habitants de Kheireddine à partir de la station de dessalement de "Sonactel"



Près de 23.000 habitants des douars de la daïra de Kheireddine (Mostaganem) reçoivent désormais de l'eau potable à partir de la station de dessalement de l'eau de mer de la plage de "Sonactel".

Cette opération, profitant à 15 douars à partir d'un réservoir de 5.000 mètres cubes implanté au douar "Si chahida" dans la commune d'Aïn Boudinar, a été lancée mercredi par le wali, Abdelwahid Temmar.

D'un coût de plus de 163 millions DA, cette adduction permet un approvisionnement en H/24 pour un ratio de 150 à 200 litres/seconde pour chaque habitant, a-t-on indiqué, rappelant que l'alimentation s'effectuait auparavant à partir de forages.

Le réseau d'alimentation en eau potable s'étend sur 10 km et le taux de raccordement à ce réseau a atteint environ 99 % dans la wilaya de Mostaganem, selon le directeur de wilaya de l'hydraulique.

Par ailleurs, il est attendu l'alimentation de 6.000 habitants de 19 douars des communes d'Aïn Nouissy, Sidi Lakhdar, Sidi Ali, Bouguirat et Mesra en eau potable à partir de la même station de dessalement de l'eau de mer au courant du premier trimestre de l'année en cours, a ajouté M. Moussa Lebga.

Il est prévu en outre le lancement dans le cours à venir des travaux de raccordement de 35 douars d'autres communes dans un délai de 10 mois pour atteindre 750 douars raccordés à ce réseau.

A noter que 44 villages totalisant 30.000 habitants ont été raccordés en 2015 au réseau d'AEP à partir de la station de dessalement de l'eau de mer de la plage de Sonactel.

En plus, l'approvisionnement en eau potable a été renforcé au profit de 41.000 habitants de 36 douars des communes de Kheireddine, Oued El Kheir, Sour, Ain Sidi Cherif et Mesra qui sont alimentés en H/24 contre un jour sur trois auparavant, a-t-on signalé.

L'enfant et son sauveur, immédiatement transportés à l'hôpital, se portent bien, selon une source médicale. "L'état de santé de l'enfant, qui a échappé miraculeusement à la mort, est stable et rassurant", ajoute-t-on de même source.

"J'espérais une journée de travail calme", a raconté M.H, après s'être bien remis de ses émotions, admettant toutefois "avoir eu un peu peur".

"Tout s'est passé très vite, au fond de moi, je priais pour qu'une équipe médicale arrive", a-t-il ajouté.

"C'est un miracle, je ne vois rien d'autre", s'est exclamée de son côté la mère de l'enfant, en pointant du doigt le balcon situé bien au-dessus de sa tête.

APS

LAGHOUAT:**Pari sur l'investissement industriel pour relever le défi du développement durable**

La wilaya de Laghouat s'emploie à tirer avantage de sa position géographique et de ses potentialités naturelles pour la promotion de l'investissement, notamment industriel, susceptible de conférer à la région une bonne place dans l'économie nationale et lui permettre de relever le défi du développement durable.

Recelant diverses richesses souterraines à même de répondre aux exigences de développement, tous secteurs confondus, la wilaya offre également un foncier et des potentialités industrielles laissant en région pilote en matière d'investissement privé, à la faveur des mesures incitatives et avantages préconisés pour les wilayas du Sud, dont elle fait partie, ont indiqué les responsables locaux de l'industrie et des mines.

Abondance de matières premières et opportunités d'investissement

Laghouat renferme, à travers son immense territoire, une diversité de matières premières lui permettant de développer et de diversifier ses activités agricoles, dont la culture du coton nécessaire à la création d'unités de l'industrie textile.

La région, qui dispose d'unités de transformation industrielles, de tannage et de fabrication de produits cellulaires, dont le papier, ambitionne aussi de développer, forte de ses abondantes matières premières, d'autres filières industrielles, telles l'industrie pharmaceutique, la pétrochimie et la fabrication des plastiques et du caoutchouc.

Dans l'optique d'impulser son développement et de multiplier les opportunités d'investissement, les structures industrielles activant à travers le territoire de Laghouat projettent, en fonction des spécificités de la région, plusieurs opérations d'investissement, à l'instar de ce que font l'unité de l'entreprise publique des industries textiles et cotonnières (Cotitex) de Laghouat et la centrale électrique hybride (gaz+solaire) de Hassi-R'mel.

L'université de Laghouat œuvre de son côté, dans le cadre de son ouverture sur son environnement et la contribution à l'impulsion économique, à concrétiser sur le terrain les projets scientifiques et de conférer aux projets d'investissements.



ment un caractère scientifique fiable, à travers notamment la signature de conventions de coopération avec l'entreprise nationale des hydrocarbures Sonatrach et l'antenne locale de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSE).

Les réserves minières, un potentiel en quête d'exploitation

L'exploitation par des investisseurs dans les sites miniers et les carrières disséminés à travers plusieurs collectivités de la wilaya de Laghouat demeure en deçà des richesses minières abondantes en quête de davantage de projets pour leur exploitation optimale. Il s'agit, entre autres atouts existants dans la région, d'importants gisements de gypse au niveau du mont Ghorro (commune d'Aflou), et des carrières de sable, d'argile, de gravier et de gypse dans les communes de Ksar El-Hirane, Brida, El-Kheneg et El-Assafia, selon les données de la direction du secteur.

L'exploitation de ces richesses, très convoitée pour les projets de réalisation, ont largement contribué à la réduction du chômage dans ces régions et la dynamisation de son rythme de développement.

Dynamique accélérée des projets d'investissement

La wilaya de Laghouat connaît une accélération de la dynamique de réalisation de projets d'investissement traduite notamment par l'approbation, par le comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation foncière (Calpifre), de 215 projets occupant une superficie de 222 hectares, selon la même source. L'on fait état, dans ce cadre, de l'entrée en production de sept (7) projets versés dans les activités de maintenance de matériels roulant, de production d'agréments de ciments, de métallurgie et de fabrication de pompes et génératrices. Ces projets, qui viennent se greffer à 31 autres en cours de réalisation, sont localisés dans les différentes communes de la wilaya de Laghouat qui constitue encore un terrain vierge pour l'investissement. Laghouat enregistre aussi la concrétisation de projets "prometteurs", dont un parc aquatique récréatif dans la commune de Bennacer Benchahra et une cimenterie dans la commune d'El-Beida, qui revêtent une grande importance pour les secteurs du tourisme et du bâtiment et travaux publics.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE :
63 morts et 512 blessés en une semaine**

Sixante-trois (63) personnes ont trouvé la mort et 512 autres ont été blessées dans 279 accidents de la route survenus dans différentes régions du pays entre le 29 décembre 2015 et le 4 janvier 2016, selon un bilan des services de la Gendarmerie nationale rendu public mercredi. Le nombre d'accidents a baissé (-19) par rapport à la période précédente, au même titre que le nombre de morts (-2) et de blessés (-18), a précisé la même source. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Chlef où dix (10) personnes ont perdu la vie, suivie des wilayas de Tlemcen et d'Adrar où cinq personnes ont trouvé la mort. Le facteur humain est à l'origine de 86,74% des accidents de la route, suivi de l'excès de vitesse, des dépassements dangereux, de l'imprudence des piétons et de l'état des routes et des véhicules, ont précisé les services de la Gendarmerie nationale.

AÏN DEFLA :
4 morts dans un accident de la route

Quatre (4) personnes sont décédées mercredi à Aïn Defla dans un accident de la circulation survenu sur l'autoroute Est-Ouest, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit au lieu-dit Sidi Abed, dans la commune de Aïn Soltane, lorsqu'un véhicule touristique a percuté un camion semi-remorque, causant le décès des quatre occupants du premier véhicule, âgés entre 26 et 41 ans, a indiqué la même source.

Aussitôt alerté, le centre des secours routier de Boumedfaâ, appuyé par l'unité de la protection civile de la même localité, est intervenu pour évacuer, après d'intenses efforts, les dépouilles des victimes qui étaient coincées suite à la violence de la collision à la morgue de l'hôpital de Khémis Miliana, a signalé la même source. C'est le premier accident mortel enregistré depuis le début de l'année 2016 sur le territoire de la wilaya de Aïn Defla, a-t-on déploré.

BATNA :
Plus de 16.000 logements à distribuer en 2016

Un total de 16.745 logements tous types confondus seront distribués courant 2016 à travers la wilaya de Batna, a indiqué mercredi le directeur du Logement, Rachid Merabet.

Ce total se compose de 6.500 logements publics locatifs (LPL), de 2.000 unités de type location-vente et de 3.500 unités des deux formules de logement participatif et promotionnel aidé, selon la même source qui signale que le reste des unités prévues sont rurales.

L'année 2015 avait connu la distribution de 9.364 logements dont 3.505 LPL, 5.300 ruraux et le reste de types participatif et promotionnel aidé, a rappelé M. Merabet.

La wilaya de Batna a bénéficié au titre des deux programmes quinquennaux précédents de 100.206 logements, toutes formules confondues, dont 46.396 ruraux et 28.500 LPL. Pas moins de 25.942 unités de ces programmes sont en cours de réalisation avec des taux d'avancement disparates, a ajouté ce responsable.

Le parc logement de la wilaya compte, à fin 2015, un total de 290.000 unités contre environ 40.000 unités à fin 2009.

APS

TAMANRASSET :**Charte de gestion participative de sites prioritaires de préservation de la biodiversité**

Une charte de gestion participative de sites prioritaires pour la préservation dans la région de la biodiversité d'intérêt mondial a été signée hier à Tamanrasset.

Placée sous l'égide du ministère de la Culture, et le concours du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Office du parc culturel de l'Ahaggar, cette charte a été signée en présence des autorités et élus locaux, des représentants de la société civile, et des participants à l'atelier sur la contribution financière et la gestion participative des sites, dans la région de Tamanrasset, prioritaires pour la préservation de la biodiversité (Tamanrasset 6-7 janvier). L'objectif de cet atelier est de sensibiliser les différents partenaires et institutions concernés sur l'adoption d'une approche visant à définir la contribution financière des différents acteurs, à

l'instar des secteurs de l'agriculture, l'environnement, les forêts et le tourisme, afin d'intensifier les efforts de chacun à travers des programmes entrant dans le cadre du "Projet de préservation de la biodiversité d'intérêt mondial, et l'utilisation durable des services éco-systémiques dans les parcs culturels en Algérie". Les sites concernés englobent, pour ce qui concerne la wilaya de Tamanrasset, les régions de Serkout, Taïd est Taïssa, a-t-on fait savoir. La signature de cette Charte engage une coopération des secteurs concernés dans les projets de préservation de la biodiversité, à travers une démarche méthodique visant à définir et assurer le suivi de la contribution financière de chacun dans le cadre des différents programmes de développement, d'échelles locale et nationale, et d'une approche participative dans la

gestion des ressources, a-t-on expliqué. Plusieurs communications, animées par des spécialistes et des responsables concernés, ont été présentées à ce sujet, lors des travaux de l'atelier ayant précédé la cérémonie de signature de la Charte. Le directeur national du projet, Salah Amokrane, a indiqué, dans sa communication sur l'exécution de ce projet que les résultats fixés pour 2015 ont été "atteints" et permettent de mieux entrevoir sa poursuite, avec la définition des contributions financières nationales, conformément aux engagements de l'Etat algérien dans ce projet et nécessaires à sa gestion, notamment avec l'implication d'intervenants locaux. De son côté, Wafa Amoura, assistante technique à l'unité de gestion centralisée du projet en Algérie, a fait état de la mobilisation des moyens nécessaires, notamment financier, à la bonne exécution du projet, à travers l'ensemble des programmes de développement dans les secteurs concernés par la préservation de la biodiversité dans les cinq (5) parcs culturels en Algérie (937.430 kilomètres carrés). Le projet en question avait été lancé en 2005 dans sa première phase qui a duré trois (3) ans et a été consacrée au renforcement des mécanismes et moyens de gestion de la biodiversité, au plan juridique et institutionnel, pour ce qui concerne les parcs culturels du Tassili et de l'Ahaggar, selon les responsables de l'office du parc culturel de l'Ahaggar. S'en est suivi le lancement de la deuxième phase du projet dans son volet de mise en œuvre pratique et sa généralisation aux trois autres parcs culturels en Algérie, à savoir ceux de l'Atlas saharien, de Tindouf et du Gourara-Tidikelt-Touat, selon la même source.

TISSEMSILT

BILAN ANNUEL DE LA GENDARMERIE NATIONALE:
Des chiffres et des défis

Abed Meghit

La gendarmerie nationale de la wilaya de Tissemsilt, à travers ses brigades, a enregistré des résultats qui méritent d'être signalés en matière de sécurité, d'ordre, de protection des personnes et de leurs biens. En présence des représentants de plusieurs quotidiens nationaux pour présenter le bilan annuel des différentes brigades, le conférencier, affirme que le crime organisé à travers la wilaya de Tissemsilt reste limité et les chiffres démontrent que la wilaya de Tissemsilt n'est pas à la hauteur des grandes villes.

Ajouté à l'intensification des brigades et ses fonctions traditionnelles dans le domaine et redéploiement des éléments de la gendarmerie dans l'établissement de la situation sécuritaire. Pour le volet des crimes et délits, les brigades de la gendarmerie nationale à travers la wilaya ont enregistrées 486 affaires dont 402 affaires traitées soit 82,71% (370 délits et 28 affaires criminelles) contre 242 délits et 28 affaires criminelles enregistrées en 2014 et parmi les 554 personnes impliquées dont 143 personnes ont été mises sous mandat de dépôt. Les statistiques démontrent que 97,11 % des personnes impliquées, sont de sexe masculin, dont 63,89 % sont des jeunes et 43,50 % des chômeurs. La tranche d'âge la plus touchée est celle de plus de 40 ans (49 personnes, de 29 ans à 40 ans (15 personnes), de 18 ans à 28 ans (203 personnes) et moins de 18 ans (27 personnes). Par décroissant reflétant l'importance de l'implication, on relève les catégories liées aux professions libérales (48 personnes), les journalistes (196 personnes), les fonctionnaires (46 personnes), les étudiants (23 personnes et les chômeurs (244 personnes) soit 43,50 % des personnes chômeuses. Dans le cadre de la lutte contre la consommation et la commercialisation des stupéfiants, les unités du groupement du Darak El Watani, ont traité 30 affaires durant l'année 2015 contre 28 affaires en 2014 où, il a été saisi 105,27 gr de kif traité et 101 comprimés psychotropes, parmi les 57 personnes impliquées ont été écrasées. Par contre, la lutte contre les stupéfiants, 28 affaires ont été traitées durant l'année 2014, ce qui a permis la saisie de 218,08 gr de kif traités et 44 personnes arrêtées. Cent quatre-vingt-trois (183) têtes de bétail volées, 18 affaires enregistrées dont 13 affaires traitées soit (72,22%) et 40 personnes impliquées dont 30 personnes ont été écrasées.

Par ailleurs les services de la gendarmerie nationale ont pu récupérer 84 têtes de bétail. Ils ont instruit 3 affaires relatives au vol de véhicules dont une (1) a été restituée à leur propriétaire, permettant la neutralisation de 7 malfracteurs. Pour le lieutenant-colonel Abdelali Dairi commandant du groupement du Darak el Watani de la wilaya de Tissemsilt « la participation des citoyens est indispensable aux côtés de la gendarmerie nationale afin qu'ensemble des actions préventives soient entamées pour la sécurité des citoyens ».

Les variations enregistrées ont leur explication selon les services concernés, qui ont acquis une expérience dans ce domaine. Cette régression de la délinquance, concrétisée sur le terrain, n'est pas venue fortuitement, soutient notre interlocuteur. Par ailleurs, sous la couverture d'une section d'intervention spécialisée, on signale 154 opérations "coup de poing", à l'issue desquelles 123 personnes ont été interpellées et leur situation contrôlée dont 55 personnes étaient activement recherchées par les services de sécurité, 30 personnes en état d'ivresse, 8 personnes pour port d'armes blanches et 30 personnes pour détention de drogues.

La brigade économique, a pour sa part enregistré 87 affaires, ayant pour objet de non possession du registre de commerce, défaut d'affichage des prix, défaut de facturation et manque d'hygiène contre 108 affaires enregistrées en 2014. Les services concernés ont mis, selon lui, les bouchées doubles en mobilisant à pleines temps tous les effectifs implantés à travers la wilaya de Tissemsilt et en mettant un plan d'action sécuritaire en exécution avec des moyens plus adéquats. La société toute entière devra mieux s'impliquer, encore et toujours pour réduire la criminalité qui n'est pas l'affaire des seuls services de sécurité qui, en dépit des efforts qu'ils déploient dans ce sens, ont besoin du soutien des citoyens, à l'effet d'agir ou intervenir aux moments opportuns et rendre ainsi leur action plus efficace et plus rapide. De toute façon, les portes n'ont jamais été fermées, la gendarmerie communique... pour le bien de tous. Par ailleurs, une brigade de gendarmerie est en cours de finition à Youssoufia, aux taux d'avancement de 99%. Avec ces infrastructures, la couverture sécuritaire de la Gendarmerie nationale passera de 65% actuellement à 100% durant cette année 2016.

ORAN:

Installation du cantonnement régional des détachements de renfort de la Protection civile

Le cantonnement régional Ouest des détachements de renfort aux premières interventions (DRPI) a été installé hier à Oran, a-t-on constaté sur le site de ce regroupement visant à tester les capacités opérationnelles des détachements de la Protection civile face aux sinistres de grande ampleur.

Initiée dans le cadre de l'exécution du plan d'action élaboré par la Direction générale de la Protection civile (DGPC), cette opération comprend quatre journées d'activités reposant sur le déclenchement d'un scénario de catastrophe majeure, en l'occurrence une secousse tellurique de magnitude élevée, a indiqué à l'APS le colonel Mohamed Ferroukhi, directeur de la Protection civile de la wilaya d'Oran.

Le cantonnement a été mis en place au niveau d'un vaste site à la sortie-Est de la ville d'Oran, avec l'arrivée progressive des DRPI de 15 wilayas de la région Ouest du pays. Conformément au scénario élaboré, un séisme a secoué le nord de la wilaya d'Oran, causant des dégâts humains et matériels importants dont la gestion nécessite l'aide d'autres wilayas.

Une fois l'alerte donnée par la wilaya touchée, les DRPI relevant des différentes directions de la Protection civile de la région Ouest sont mobilisées pour rejoindre aussitôt le cantonnement et les lieux des sinistres.

Le colonel Ferroukhi a expliqué dans ce contexte que l'objectif de cette action consiste à "tester les capacités opérationnelles des DRPI et à synchroniser leur travail sur le



terrain afin de tirer les enseignements pour la consolidation de leurs compétences".

Au total, cinq chantiers d'exercices ont été retenus à Oran avec la participation des DRPI de l'Ouest qui ont mobilisé tous les moyens nécessaires de recherche et sauvetage, notamment en équipements de localisation (de victimes) et en équipes cynotechniques, a-t-il précisé.

De son côté, le chargé de la communication auprès de la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Oran, le lieutenant Mahiedine Bentabet a fait savoir que plus de 3.000 agents sont mobilisés au titre de cette opération comprenant également une grande manœuvre au niveau de hāï Sanaouber (ex-Planteurs), quartier populaire ayant subi d'importants dégâts selon le scénario convenu.

Des regroupements similaires sont également organisés par la Direction générale de la Protection civile dans les wilayas de Bouira (Centre) et Batna (Est), a-t-on indiqué.

ELEVAGE

Près de 13.000 quintaux de laine brute produite à Naâma

Une production de 12.988 quintaux de laine brute a été réalisée dans la wilaya de Naâma lors de la campagne de tonte du cheptel de la saison agricole 2014-2015, a-t-on appris hier de la direction des services agricoles (DSA).

Cette production, en hausse de 90 quintaux par rapport à la campagne de 2013-2014, est expliquée par l'accroissement du cheptel et de l'intérêt accordé par les éleveurs à l'approvisionnement en laine des ar-

tisans spécialisés dans la confection des produits lainieux, dont le burnous, la kachabia, le tapis et autres articles de tissage. La wilaya de Naâma constitue pour les commerçants de différentes régions du pays, notamment de l'Est, un marché propice pour s'approvisionner en laine, dont la campagne de tonte et de collecte de laine est généralement lancée vers le mois de mai. Néanmoins, la wilaya accuse, bien qu'elle renferme une matière

première abondante, un déficit en structures et unités spécialisées dans la transformation de la laine, a-t-on relevé à la DSA. Le président de l'association des éleveurs de la commune de Sfissifa, Hadj Oulgueg Kada, a mis l'accent sur la nécessité de protéger les zones steppiques exposées ces dernières années à une dégradation de leur couvert végétal.

Il a également suggéré l'encouragement de l'investissement dans le domaine de l'élevage,

afin de contribuer à une réduction de la facture des importations en matière première pour l'industrie alimentaire et ce, à travers la commercialisation des produits découlant de l'élevage, tels que les articles de laine et du cuir, largement disponibles dans la région.

La wilaya de Naâma dispose d'un cheptel de 1,4 million d'ovins, 78.000 caprins, 37.000 bovins, 1.020 camélidés et de 1.231 chevaux, selon les données de la DSA.

EL-BAYADH :

130 transformateurs installés pour renforcer le réseau d'électricité

Cent trente (130) nouveaux transformateurs électriques ont été installés à travers les 22 communes de la wilaya d'El-Bayadh, de 2013 à ce jour, a-t-on appris hier de la direction locale de distribution, filiale de la Société de distribution de l'Ouest l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Cette opération entre dans le cadre d'un plan d'urgence visant à améliorer la distribution de l'énergie électrique et de mettre un terme aux perturbations récurrentes enregistrées, notamment

en période de grandes chaleurs, a-t-on précisé à la cellule de communication de la direction de distribution.

Le plan d'urgence en question et les différents programmes ordinaires retenus par l'entreprise en vue d'améliorer les prestations destinées aux abonnés, ont permis de porter le nombre global de transformateurs électriques installés à travers la wilaya d'El-Bayadh de 495 en 2013 à 683 transformateurs en 2015, a-t-on fait savoir. La wilaya a bénéficié, durant l'année

écoulée, de deux (2) nouvelles lignes électriques (moyenne tension) sur sept (7) lignes du type en cours de réalisation pour renforcer le réseau d'électricité, selon la même source.

Dans le cadre de la sécurisation des installations électriques ainsi que des personnes et des biens, ont été lancés à travers les différentes communes de la wilaya des travaux de réalisation de réseaux électriques souterrains, qui ont atteint un stade d'avancement avancé.

RÉFUGIÉS

Conférence onusienne fin mars pour trouver des places d'accueil aux réfugiés syriens

Le nouveau haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés, l'Italien Filippo Grandi, a annoncé hier la tenue à Genève fin mars d'une conférence destinée à trouver des places d'accueil pour les réfugiés syriens.

La conférence "sera limitée aux réfugiés syriens parce qu'ils constituent le problème le plus urgent, mais il est important que cette conférence soit bien représentée au niveau ministériel et que les Etats viennent avec des engagements concrets pour des places, pas de l'argent", a déclaré le diplomate italien, qui a succédé au début de l'année au Portugais Antonio Guterres.

Soulignant qu'il s'agissait de la première réunion de ce type jamais organisée par l'ONU, M. Grandi a précisé que le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, ouvrirait la conférence le 30 mars à Genève.

Par ailleurs, s'agissant des réseaux de trafiquants qui profitent de la détresse des Syriens fuyant les zones de conflit, il a déclaré: "Il faut être réaliste. Il y a des criminels qui feront le travail à notre place si nous ne le faisons pas correctement".

M. Grandi a tenu à remercier la



chancelière allemande Angela Merkel dont le pays a accueilli l'an dernier 1,1 million de demandeurs d'asile de Syrie, d'Irak et d'Afghanistan. Il s'est cependant déclaré inquiet à propos des tentatives de certains pays européens de

fermer la porte aux réfugiés.

"Le reste du monde regarde ce que l'Europe fait en matière d'asile. Si elle commence à imposer des limitations, ériger des barrières, devenir hostile, je peux vous assurer que le reste du monde suivra", a-t-il averti.

IMMIGRATION

L'UE "loin d'être satisfaite" de la coopération avec la Turquie

La Commission européenne s'est dite hier "loin d'être satisfaite" de la coopération avec la Turquie pour endiguer l'afflux de migrants vers l'Europe, en dépit du plan d'action négocié avec Ankara dans ce sens.

"Il est très clair que ces dernières semaines les chiffres (de migrants entrant en Europe depuis les côtes turques, ndlr) sont restés relativement élevés, donc il reste encore beaucoup de travail", a estimé à Amsterdam le vice-président de la Commission, Frans Timmermans.

"Je pense que notre coopération avec la Turquie est positive. Nous continuons de discuter (avec les autorités turques) des façons d'améliorer l'efficacité de leurs opérations. Nous avons vus de premiers résultats qui sont encourageants, mais nous sommes loin d'être satisfaits", a-t-il ajouté lors d'une visite de l'exécutif bruxellois aux

Pays-Bas pour marquer le début de la présidence néerlandaise de l'Union. "Le seul critère, c'est que les chiffres diminuent. Nous nous sommes tous engagés, dans le cadre du plan d'action conjoint, à faire baisser de façon significative les chiffres", a rappelé M. Timmermans. Une rencontre est prévue lundi à Ankara entre la commission européenne et de hauts responsables turcs pour faire le point sur le plan d'action, signé fin novembre entre l'UE et la Turquie, pays de transit qui accueille quelque 2,2 millions de réfugiés syriens sur son territoire.

L'Union européenne (UE) a promis de financer à hauteur de 3 milliards d'euros des projets d'intégration de réfugiés syriens en Turquie et d'aider à mieux équiper les garde-côtes turcs, en échange d'actions d'Ankara pour réduire les flux de migrants vers le continent européen.

La République tchèque envoie une aide humanitaire aux migrants arrivés en Grèce

Un convoi de neuf pompiers répartis dans trois camions acheminant de l'aide humanitaire destinée aux migrants arrivés en Grèce a quitté la République tchèque mercredi, a déclaré la porte-parole du corps des pompiers Nicole Zaoralova.

Mme Zaoralova a précisé que le convoi a quitté la ville de Brno et qu'il arriverait à Mandra, près d'Athènes, dans la soirée d'hier. Le gouvernement tchèque avait mis de côté 4,25



millions de couronnes (environ 170 000 dollars américains) afin de fournir cette aide humanitaire, qui comprend 2 000 couvertures, 500 lits de camp, 2 000 sacs de couchage et 40 poêles.

Outre l'aide humanitaire qu'elle fournit en faveur des migrants arrivés en Grèce, la République tchèque envoie également de l'aide en Croatie, en Hongrie, en Macédoine et en Slovénie.

L'actrice britannique Vanessa Redgrave plaide pour un soutien à la Grèce face à l'afflux de réfugiés

L'actrice britannique et militante des droits de l'homme Vanessa Redgrave a appelé mardi à Athènes la communauté internationale à "mettre la main à la pâte" pour aider la Grèce à accueillir les réfugiés transitant sur son territoire.

«Le peuple grec montre au monde comment être humain (...) comment essayer d'aider d'autres êtres humains», a déclaré l'actrice oscarisée aux journalistes qui l'accompagnaient durant cette visite au centre Eleonas d'hébergement de migrants dans la grande banlieue industrielle d'Athènes.

«Nous devons dire à nos gouverne-

ments qu'il est temps de +mettre la main à la pâte+.

Les Grecs ne peuvent pas résoudre tous les problèmes du monde et être laissés à eux-mêmes», a ajouté l'actrice de 78 ans, connue pour ses engagements notamment en faveur des Palestiniens.

«J'ai le devoir de faire ce que je peux pour porter la voix des réfugiés, des demandeurs d'asile», a-t-elle ajouté, alors même qu'une nouvelle tragédie migratoire se jouait en Egée entre la Turquie et la Grèce.

Au moins 36 personnes, dont plusieurs enfants, sont morts mardi dans deux naufrages, selon l'agence de

presse turque Dogan. Avant Vanessa Redgrave, l'actrice américaine Susan Sarandon et l'artiste dissident chinois Ai Weiwei s'étaient rendus sur l'île de Lesbos, où les arrivées se poursuivent en dépit de conditions météo rendant les traversées encore plus périlleuses.

Près de 850 000 personnes, en particulier des Syriens, Afghans et Irakiens, sont passées par les îles grecques de l'Egée orientale en 2015 en provenance de Turquie pour rallier l'Europe occidentale, et 805, dont beaucoup d'enfants y ont perdu la vie, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). APS

GRANDE-BRETAGNE - UE

Brexit : la majorité des Britanniques favorables



La majorité des Britanniques sont favorables à un retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE), selon un sondage de la société britannique ORB international, publié hier. "La majorité des Britanniques voterait pour que leur pays quitte l'Union européenne, ce qui fait du Royaume-Uni, de loin, le pays qui doute de plus de l'utilité du bloc", d'après le sondage réalisé également dans 13 autres pays sur un échantillon de 15 500 adultes à travers l'Europe, alors que 21% des électeurs qui se sont exprimés ont dit qu'ils étaient "encore indécis". Le sondage a révélé que 43% des électeurs britanniques voulaient que le Royaume-Uni quitte l'UE, tandis que 36% voudraient qu'il y reste.

"Lorsque les électeurs indécis se sont supprimés, le sondage a révélé que 54% des électeurs britanniques pencheraient plutôt pour un Brexit (sortie britannique), contre 51% un an plus tôt", précise le sondage. Il est noté que les favorables pour le maintien du Royaume-Uni dans l'UE est "en baisse" puisqu'un an plus tôt, il était 49% à être de cet avis, ce qui signifie, selon le sondage que "l'opposition à l'Union européenne est en croissance en Grande-Bretagne". Depuis le Sommet européen de Bruxelles de décembre 2015 où il a exposé les conditions du Royaume-Uni pour rester au sein de l'UE, le Premier ministre britannique David Cameron a entamé des négociations avec ses 27 partenaires pour une révision de l'accord liant les deux parties.

Un référendum sur le brexit devrait avoir lieu avant fin 2017, mais la presse britannique parle d'une possibilité qu'il ait lieu en juin 2016. "Malgré le vote imminent sur le Brexit, beaucoup plus de personnes déclarent se sentir plus éloignés de l'Europe au cours des douze derniers mois", a expliqué le directeur général de l'ORB International, Johnny Heald dans une déclaration citée par Reuters.

Par ailleurs, le sondage indique que le référendum pourrait avoir lieu plus tôt que la date annoncée mais que ses résultats dépendront du cinquième des électeurs qui sont encore indécis. Selon les observateurs, la sortie du Royaume-Uni de l'UE pourrait affecter le bloc sur le plan économique et militaire, le Royaume-Uni étant la cinquième plus grande puissance mondiale.

La question est au cœur d'un débat houleux depuis plus d'un an, notamment entre les députés conservateurs, majoritaires au Parlement, qui sont divisés sur la position à adopter. Un groupe de 50 parlementaires conservateurs, baptisé "Conservatives for Britain", a été créé. Il appelle au retrait britannique de l'UE, sauf si les négociations entre les deux parties aboutissent à des réformes "significatives". Les arguments de ceux qui défendent le maintien du Royaume au sein de l'UE est que l'Europe sera affaiblie par son retrait, et l'affaiblir ne serait pas dans son intérêt. Ils préviennent aussi que sa sortie pourrait déclencher son éclatement en incitant un autre vote de l'indépendance en Ecosse. Les partisans du retrait pensent par contre, que le pays pourra mieux se développer en dehors du bloc. Ils pensent également que le projet politique européen n'est pas compatible avec la souveraineté britannique.

Contrairement à tous les pays de l'UE, le

APRÈS 70 ANS, IL FAUT TROUVER LE BON DOSAGE DE VITAMINE D

Faut-il se supplémenter en vitamine D pour augmenter la résistance des os et prévenir les chutes ? Une nouvelle étude montre que les doses trop fortes ne sont d'aucune aide.

La vitamine D est une réponse courante à la détérioration des os due au vieillissement. Comme les os deviennent plus fragiles avec l'âge, une supplémentation en vitamine D est souvent prescrite afin de prévenir les chutes et les fractures.

Mais, comme les scientifiques ne sont pas encore parvenus à s'accorder sur la dose de vitamine D idéale, ni sur le choix d'une supplémentation quotidienne ou mensuelle, chacun y va de sa petite étude. La dernière en date, publiée dans le *Jama of internal medicine* a été menée par le Pr Heike Bischoff-Ferrari, du service de gérontologie et de recherche sur le vieillissement de l'Hôpital universitaire de Zurich (Suisse). Pour cette étude, le médecin a suivi 200 patients âgés de 70 ans et plus et les a divisés en trois

groupes : le premier groupe recevait la dose actuellement recommandée de 24 000 UI de vitamine D par mois, un autre a reçu 60 000 UI par mois et le dernier groupe a pris 24 000 UI de vitamine D plus 300 microgrammes de calcifédiol, qui permet de métaboliser plus facilement la vitamine D et de la rendre plus disponible pour les muscles et les os. «Contrairement à ce que nous imaginions, nous avons constaté que plus la dose était faible, plus les résultats étaient satisfaisants. Non seulement les personnes prenant 24 000 UI par mois souffraient moins de chutes (48% contre 66,5% pour les deux autres groupes) mais elles présentaient une meilleure résistance musculaire dans leurs membres inférieurs. Ce qui les protégerait aussi contre les



chutes et les fractures potentielles» déclare le Pr Bischoff-Ferrari. Pour les chercheurs, cela signifie qu'il

pourrait y avoir une «fenêtre» dans les niveaux de vitamine D, qui favorise la force musculaire, et donc la

santé des os. Au-dessus et au-dessous, la magie n'opère plus et le risque de chutes persiste.

FAUT-IL EN PRENDRE EN SUPPLÉMENT L'HIVER ?

On le sait, la vitamine D est bonne pour les os. Mais on lui prête aussi des vertus protectrices contre les infections, certains cancers et même le diabète. Qu'en est-il exactement et faut-il en prendre en supplément ?

Il y a cinquante ans, la vitamine D était surtout prescrite pour soigner le rachitisme. Aujourd'hui, ce trouble de la croissance a disparu, car les petits en prennent préventivement dès la naissance. Et c'est plus tard dans la vie que se pose la question de savoir si nous en avons assez. De plus en plus d'études suggèrent en effet que les bienfaits de cette vitamine ne se limitent pas à notre squelette.

Peu présente dans l'alimentation, la vitamine D est surtout fa-

briquée par la peau, sous l'effet du soleil. C'est pourquoi les populations du Nord en sont moins pourvues et souffrent davantage d'ostéoporose. Sa fonction essentielle est en effet d'assurer, en facilitant l'absorption du calcium, une bonne minéralisation des os et des dents. Sa synthèse cutanée diminuant avec l'âge, les médecins s'accordent sur la nécessité d'en donner en supplément l'hiver, notamment à l'approche de la ménopause.

Une arme anticancer

Un effet antiprolifératif de la vitamine D a été démontré en laboratoire. Et des observations allant dans ce sens sont publiées régulièrement :

- Deux fois moins de cancers du sein dans un groupe de 1 700 femmes chez celles qui avaient plus de vitamine D (50 nanogrammes par ml).

- Moins de cancers en Floride (plus ensoleillée) que dans le Montana ou dans l'État de New York ;

- Idem pour la mortalité après un cancer du côlon, plus faible chez les personnes ayant un taux élevé.

En revanche, aucune étude n'a encore démontré qu'une prise supplémentaire de vitamine D pouvait diminuer le risque de cancer. Peut-être parce que les doses utilisées étaient trop faibles. Malgré tout, la Société canadienne du cancer recommande

aux adultes d'en prendre l'hiver pour diminuer les risques de cancer de la prostate, du sein et du côlon.

Contre les infections

D'autres études explorent son action immunomodulatrice (réglation de l'immunité), dans le but de prévenir le diabète et les maladies inflammatoires de l'intestin. Et des équipes allemande et autrichienne ont montré qu'un faible taux pouvait augmenter le risque d'infarctus.

Si tous ces effets bénéfiques demandent confirmation, la tendance, en Amérique du Nord, est de la prescrire à des doses plus élevées que par le passé. Chez nous, ce n'est pas encore le cas.

Mais n'oublions pas que c'est en hiver que notre taux de vitamine D est le plus bas et que, parfois, un petit coup de pouce serait salutaire pour doper les défenses de l'organisme. Car elle aide aussi à lutter contre les infections. Et donc contre la grippe !

Les contre-indications

Le taux de vitamine D dans le sang doit être au moins de 30 nanogrammes par ml.

Une supplémentation en vitamine D est prescrite sur ordonnance du médecin.

Elle est contre-indiquée en cas de calculs rénaux, d'hyperparathyroïdie...

ALLIÉE DE NOTRE MORAL, LA VITAMINE D EST AUSSI CELLE DE NOTRE COEUR

Manquer de vitamine D serait nuisible pour le cœur, selon les résultats d'une étude présentée à la conférence de l'American Heart Association réunie à Orlando aux Etats-Unis.

Pour réduire les risques de maladies cardiovasculaires, il serait essentiel de ne pas manquer de vitamine D. La teneur minimum pour limiter les problèmes cardiaques seraient de 15 nanogrammes par millilitre de sang.

Les chercheurs de l'Institut du cœur Intermountain à Salt Lake City (Utah) ont suivi 230 000 patients pendant 3 ans, s'intéressant particulièrement aux accidents cardiovasculaires graves (infarctus, maladies coronariennes, défaillances rénales...) et aux décès pré-maturés.

Les conclusions de cette nouvelle étude ont révélé qu'il existe un niveau spécifique de vitamine D à partir duquel le risque d'accident cardiovasculaire augmente nettement.

En effet, les personnes dont la teneur en vitamine D est inférieure à 15 nanogrammes par millilitre de sang ont un risque cardiovasculaire le plus élevé. Elles avaient un risque accru de 35% par rapport à ceux avec des taux de vitamine D supérieurs.

«Bien que des taux de vitamine D supérieurs à 30 ng/ml ont été longtemps considérés comme normaux, des recherches plus récentes indiquent que des niveaux dépassant 15 ng/ml sont suffisants», explique le Dr Brent Muhlestein, co-directeur de la recherche cardiovasculaire à l'Institut du cœur Intermountain à Salt Lake City (Utah).

Si les conclusions de cette étude sont encourageantes, les chercheurs vont mener un essai clinique pour déterminer si des compléments en vitamine D peuvent les aider à réduire leur risque cardiovasculaire à long terme.

Cette nouvelle étude rappelle encore que la vitamine D préviendrait les maladies

cardiaques. Or, une récente étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) révèle que plus de la moitié des Français (58%) manquent de vitamine D, avec une concentration inférieure à 20 nanogrammes par ml de sang et 15% sont même en carence (moins de 10ng/ml). Pour ne pas être en insuffisance, il faudrait au moins avoir une concentration sanguine de vitamine D entre 30 et 45 ng/ml de sang.

La vitamine D se trouve notamment dans les poissons gras, le jaune d'oeuf et les abats, mais elle est surtout fabriquée par notre corps quand notre peau est exposée au soleil. «Une exposition au soleil, la pratique d'une activité physique et le maintien d'un poids stable et «normal» permettraient de faire le plein de ce nutriment essentiel pour la santé», selon les chercheurs de l'Inserm. Mais, attention la supplémentation en vitamine D ne doit absolument pas se faire sans avis médical.



VITAMINE D : QU'EST-CE QU'ON RISQUE SI ON EST CARENCÉE ?

On sait combien la vitamine D est précieuse pour la bonne santé de nos os. Mais de nombreuses études récentes nous apprennent qu'une carence en vitamine D peut avoir bien d'autres conséquences sur notre santé.

Une carence augmente le risque de dépression

Selon une étude publiée dans le British Journal of psychiatry, les personnes qui ont un faible taux de vitamine D dans le sang sont deux fois plus susceptibles de souffrir de dépression que celles qui ont un taux plus élevé. La raison se trouve dans l'hippocampe, cette petite zone du cerveau impliquée dans la régulation de l'humeur. L'hippocampe possède des récepteurs de vitamine D. Une carence l'empêcherait donc de fonctionner normalement et augmenterait le risque de dépression.

Une carence augmente le risque d'hypertension

Selon une étude britannique, une carence en vitamine D expliquerait pourquoi certaines femmes souffrent d'hypertension artérielle, un des risques majeurs de maladie cardiovasculaire. Mieux, pour ces femmes, il semblerait qu'une supplémentation en vitamine D, leur permettrait de se passer de médicaments antihypertenseurs.

Une carence augmente le risque de cancer

Selon une étude de l'Inserm, le risque de cancer du sein baîsserait de 25% pour les femmes ayant un niveau de concentration sérique de vitamine D élevé. Selon les chercheurs associés à l'Institut Gustave Roussy, les femmes avec les taux de vitamine D les plus élevés (à savoir plus de 27 µg/l) auraient un risque de cancer du sein divisé par quatre par rapport aux femmes ayant les taux de vitamine D les plus faibles (inférieurs à 20 µg/l).

Chez les hommes, une carence en vitamine D augmente le risque de cancer du côlon. Selon les chercheurs de l'Imperial college de Londres, les hommes ayant un important taux de vitamine D dans leur sang auraient quasiment deux fois moins de risques de développer un cancer de l'intestin que ceux ayant un taux moins élevé. En outre, les hommes qui ont un taux de vitamine D plus élevé affichent aussi un taux de testostérone plus élevé. A bon entendeur...

TIMIDE : 4 CONSEILS POUR ÊTRE PLUS SOCIALE

Malgré la Fête des voisins, on réalise qu'on n'ose toujours pas adresser la parole à nos voisins de palier. Nos conseils pour franchir cette barrière invisible qui nous sépare d'eux...

Timide : on sourit aux autres

Aussi cliché que cela puisse paraître, un sourire appelle un sourire et inspire un sentiment agréable, rassurant. Et l'on s'adressera toujours plus facilement à quelqu'un de bienveillant.

Autre moyen efficace d'attirer la sympathie : regarder dans les yeux. Une attitude qui permet de capter l'attention et les émotions de son interlocuteur, de mieux le cerner aussi. Et c'est un excellent exercice pour devenir moins timide (si, si) et cultiver l'optimisme !

Timide : on s'adresse la parole

Simple et efficace : adresser la parole à un maximum de personnes dans la journée. Tout est une question d' entraînement et plus on aborde de gens, plus c'est facile. Il est conseillé aux plus timides de commencer par des banalités et de s'exercer à l'arrêt de bus ou dans la file du supermarché. Très vite, on réalise que la plupart des gens sont contents qu'on leur parle, même de petites choses anodines comme «la pluie



et le beau temps».

On est attentif et à l'écoute

On commence par laisser l'autre s'exprimer, sans lui couper la parole. En psychologie, c'est ce qu'on appelle «l'écoute active». Une façon de mieux connaître son interlocuteur, ses goûts, ses envies... En retenant un prénom, un détail, on peut se démarquer de manière sincère et sympa.

Cela ravive aussi la curiosité de découvrir de nouvelles personnes, d'autres façons de voir les choses...

On entretient la relation que l'on a créée

Maintenant qu'on sait sourire, faire le premier pas et écouter, on saura plus facilement comment se comporter avec ses nouvelles

ou futures connaissances.

Sans tomber dans la flatterie, complimenter est un acte apprécié de tous, du moment que c'est fait avec sincérité. Et puis surtout, éviter les sujets de conversation négatifs (critique, jérémiades) ou qui fâchent (politique, religion). Enfin, ne pas hésiter à inviter et solliciter les autres, précise notre expert, sans attendre que ça vienne systématiquement d'eux.

DES MARQUEURS SANGUINS POURRAIENT ANTICIPER LES RÉACTIONS AU VACCIN CONTRE LA GRIPPE

L'injection d'un vaccin avec adjuvant, comme celui contre la grippe A, peut entraîner des effets secondaires. Un profil sanguin particulier pourrait être commun aux personnes sensibles à ces réactions et permettrait, à terme, de les identifier par une simple prise de sang.

Fievre, fatigue, douleurs... Certaines personnes supportent mal les injections des vaccins contre la grippe et souffrent de nombreux effets indésirables. Pour mieux comprendre les causes de ces réactions, des chercheurs en immunologie du King's College de Londres (Royaume-Uni) se sont intéressés aux réponses biologiques que génère l'administration d'un vaccin. Ils ont en effet mesuré les réactions du système immunitaire chez 178 participants âgés de 18 à 65 ans et en bonne santé après injection du vaccin contre la grippe A (H1N1) de 2009 contenant un adjuvant. Leur étude est publiée dans la revue Nature Immunology.

Le vaccin modifie la circulation des globules blancs

Dans les 24 heures suivant l'injection de ce vaccin, les cher-



Chez ces personnes, les scientifiques ont remarqué un profil biologique atypique pré-existent à la vaccination. Ce profil pourrait à terme être repéré par une

simple prise de sang pour anticiper des effets indésirables liés à une réaction exacerbée du système immunitaire suite à l'injection d'un vaccin de ce type.

Le dernier essai nucléaire nord-coréen déclenche une nouvelle crise dans la région

L'annonce par la Corée du Nord d'un essai réussi d'une bombe H (bombe hydrogène) a déclenché une nouvelle crise dans la région, portant un coup dur à la stratégie de non-prolifération nucléaire prônée par la communauté internationale, est ce quelques mois après l'accord historique signé entre les grandes puissances et l'Iran.



L'annonce par la Corée du Nord d'un essai réussi d'une bombe H a agité la communauté internationale en poussant le Conseil de sécurité de l'ONU à convoquer une réunion d'urgence et à alourdir ses sanctions contre Pyongyang.

En effet, cette démarche sonne comme un revers pour la stratégie de non-prolifération nucléaire de la communauté internationale notamment pour la politique des Etats-Unis qui s'efforce de mettre en œuvre avec l'Iran l'accord sur le programme nucléaire de Téhéran signé en juillet 2015.

Trois précédents essais nucléaires nord-coréens, en octobre 2006, mai 2009 et février 2013, ont chaque fois conduit à un alourdissement de mesures punitives prises par l'ONU.

Washington, par ailleurs, n'a pas complètement mis en œuvre la législation américaine (en matière de sanctions) et a visé moins d'organisations nord-coréennes que dans les cas (de sanctions) contre d'autres pays, jugent des experts.

Mais il semble que la donne a changé. Le secrétaire d'Etat John Kerry a répondu que les Etats-Unis "n'acceptaient pas et n'accepteraient pas que la Corée du Nord ait l'arme nucléaire" et le Conseil de sécurité de l'ONU a riposté par la menace d'un renforcement des sanctions contre Pyongyang.

Séoul est passé à la vitesse supérieure en annonçant l'entame d'une guerre de propagande. La Corée du Sud recommencera à diffuser ses messages de propagande à plein volume à destination de la Corée du Nord, en riposte au quatrième essai nucléaire de Pyongyang. "Les diffusions vont com-

mencer demain à midi (3h00 GMT)", a fait savoir un porte-parole de la Maison Blanche, la présidence sud-coréenne.

L'année dernière, ce type de propagande via des haut-parleurs avait ravivé les tensions entre le Nord et le Sud.

Selon l'agence de presse sud-coréenne Yonhap, le ministère de la Défense ne pense pas que, contrairement aux affirmations de Pyongyang, le test mené mercredi a été une réussite.

En guise de protestation contre cet essai, la Corée du Sud limitera au strict minimum l'entrée au complexe industriel de Kaesong, exploité conjointement avec la Corée du Nord, a dit pour sa part un responsable du ministère de l'Unification.

Bombes H à hydrogène, ce qu'il faut savoir

Selon les experts, le type de bombe dont la Corée du Nord a affirmé avoir réussi mercredi le premier essai est bien plus puissante que la bombe atomique ordinaire. Elles ont une puissance infiniment supérieure aux bombes A, comme celles larguées sur Hiroshima et Nagasaki en 1945.

Les bombes A libèrent une énergie déclenchée par la fission d'éléments comme l'uranium ou le plutonium. Celles à hydrogène - ou thermonucléaires - utilisent d'abord la technique de la fission, puis celle de la fusion nucléaire dans une réaction en chaîne.

La bombe H, "bombe à hydrogène" ou encore "thermonucléaire", qui n'a à ce jour été utilisée en dehors de tirs d'essai, est basée sur le principe de la fusion nucléaire et libère une énergie supérieure aux températures et aux pressions

en oeuvre au cœur du soleil. Quand une bombe H éclate, des explosions chimique, nucléaire et thermonucléaire se succèdent en un laps de temps infinitésimal. Une première bombe à fission entraîne une très forte augmentation de la température qui déclenche la fusion.

Selon Pyongyang, la bombe H testée était un engin "miniaturisé". En mai 2015, la Corée du Nord avait affirmé être capable de lancer des têtes atomiques miniaturisées à partir de fusées longue portée de haute précision. Mais la Maison Blanche a rétorqué ne pas croire que ce pays soit en mesure de miniaturiser l'arme atomique.

Les experts affirment qu'au moins neuf pays détiennent aujourd'hui l'arme nucléaire dans le monde.

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU sont considérés comme puissances nucléaires officielles: Etats-Unis, Russie, Chine, Grande-Bretagne et France. Tous possèdent la bombe H, selon les experts.

Selon Hans Kristensen, analyste à la Federation of American Scientists (FAS), un groupe de réflexion, les arsenaux américain, britannique et français sont exclusivement composés aujourd'hui d'armes thermonucléaires.

L'Inde (1974) et le Pakistan (1998) ont rejoint le club des puissances nucléaires, de même qu'Israël, qui ne l'a toutefois jamais reconnu, selon les experts. Le négoциations entre la Corée du Nord, Corée du Sud, Etats-Unis, Russie, Chine, Japon) sur le programme nucléaire nord-coréen, sont au point mort depuis 2008. Il semblerait que ce quatrième essai sonne le glas des espoirs de le raviver.

Téhéran appelle Ryad à réduire les tensions dans leur différend

Le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, a appelé mercredi le gouvernement saoudien à cesser les actions qui génèrent une escalade des tensions entre les deux pays et dans tout le Moyen-Orient.



Au lieu de s'enferrer dans les tensions, il vaudrait mieux que tous les pays de la région s'unissent contre l'extrémisme, le terrorisme et le sectarisme, a déclaré M. Zarif lors d'une conférence de presse avec son homologue irakien, Ibrahim al-Jaafari, mercredi à Téhéran.

Les conflits entre pays de la région ne serviront les intérêts d'aucun pays, mais serviront uniquement à éhardir les terroristes et extrémistes, a déclaré le haut diplomate iranien, dans le contexte du litige entourant l'exécution en Arabie saoudite d'un religieux chiite, qui a provoqué des manifestations de colère à l'encontre des missions diplomatiques saoudiennes en Iran.

Evitant l'exécution récente du dirigeant religieux chiite, le ministre iranien a déclaré que cet acte n'était aucunement justifié car Nimr al-Nimr exercait sa mission religieuse par des moyens pacifiques et par le dialogue sans recouvrir à la lutte armée.

Il a également qualifié les attaques récentes contre l'ambassade saoudienne à Téhéran, capitale iranienne, et contre le consulat saoudien à Mashhad dans le nord du pays "d'incidents regrettables" et "non acceptables".

"L'Iran considère qu'il a l'obligation légale de protéger les diplomates de pays étrangers", a-t-il dit, ajoutant que l'Iran cherchait à établir des relations amicales avec les pays de la région et avec ses voisins.

L'Iran interdit l'entrée des produits saoudiens après l'attaque de son ambassade au Yémen

L'Iran a interdit hier l'entrée de tous les produits saoudiens accusant l'aviation saoudienne d'avoir bombardé "délibérément" son ambassade au Yémen, faisant des blessés parmi le personnel.

"Le conseil des ministres a interdit l'entrée de tous les produits saoudiens ou depuis l'Arabie saoudite", a rapporté jeudi le site du gouvernement et les médias, selon lesquels l'interdiction du petit pèlerinage de La Mecque (omra) est "maintenu jusqu'à nouvel ordre".

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Hossein Jaber Ansari, a accusé l'Arabie Saoudite d'avoir bombardé l'ambassade iranienne au Yémen.

"Cette action délibérée de l'Arabie saoudite est une violation de toutes les conventions internationales pour protéger les missions diplomatiques (...) et le gouvernement saoudien est responsable des dégâts causés et de la situation des membres du personnel qui ont été blessés", a-t-il déclaré.

"La République islamique d'Iran se réserve le droit de défendre ses droits dans cette affaire", a ajouté le porte-parole.

L'Arabie saoudite a rompu dimanche ses relations avec l'Iran à la suite de l'attaque de ses missions diplomatiques samedi à Téhéran et à Machhad par des manifestants en colère qui protestaient contre l'exécution du dignitaire religieux chiite saoudien, cheikh Nimr al-Baer al-Nimr. Celle-ci a provoqué des manifestations dans plusieurs pays de la région au sein des communautés chiites.

APS

CORÉE DU SUD

Le pays cherche à « se doter » de l'arme atomique après l'essai nucléaire nord-coréen

Le parti au pouvoir en Corée du Sud a estimé hier nécessaire que le pays "se dote" de l'arme atomique après l'essai nucléaire récemment de la Corée du Nord, ont rapporté des médias.

Won Yoo-cheol, dirigeant du parti Nouvelle frontière (Saenuri), a indiqué lors d'une réunion des cadres du parti conservateur qu'"il est temps pour nous d'avoir une force nucléaire pacifique".

D'après certaines informations, M. Won a ajouté qu'"après ce quatrième test de la Corée du Nord, il était désormais temps de réexaminer la stratégie de la Corée du Sud afin de régler cette question".

Le dirigeant a toutefois assuré qu'une résolution pacifique de cette question par le dialogue devait rester l'"option privilégiée".



Un homme « armé d'un couteau » tué par la police devant un commissariat à Paris



Un homme a été tué hier à Paris par la police devant un commissariat alors qu'il tentait d'y pénétrer "armé d'un couteau et d'un dispositif pouvant être un gilet explosif", a indiqué le ministère français de l'Intérieur.

L'assaillant a été tué par les policiers en tentant de pénétrer dans le bâtiment, dans le quartier populaire de la Goutte d'Or, dans le nord de Paris, a indiqué l'AFP.

"Un homme a tenté hier matin d'agresser un policier à l'accueil du commissariat avant d'être atteint par des tirs de riposte des policiers", a expliqué le porte-parole du ministère de l'Intérieur Pierre-Henry Brandet cité par l'AFP. "Les démineurs sont sur place et travaillent à la sécurisation des lieux", a-t-il encore indiqué. Le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve s'est rendu sur place, selon les mêmes sources.

Cette attaque survient un an jour pour jour après l'attentat contre le journal satirique *Charlie Hebdo* et moins de deux mois après les attentats ayant fait 130 morts à Paris.



Malgré le recadrage par Valls des débats sur la déchéance de la nationalité, les critiques ne s'estompent pas à gauche

En dépit du recadrage des débats sur la déchéance de la nationalité des binationaux, condamnés pour terrorisme, par le Premier ministre Manuel Valls, les critiques ne semblent pas s'estomper au sein de la majorité parlementaire, alors que la droite s'en réjouit.

Mettant un terme à l'idée de déchéance "pour tous", le Premier ministre français a déclaré mercredi soir dans une interview à la chaîne d'information BFMTV que la France "ne peut pas créer des apatrides, c'est-à-dire des personnes sans nationalité".

Depuis l'annonce d'inscrire cette disposition dans la révision constitutionnelle, proposée par le président François Hollande, au lendemain des attentats terroristes de Paris, le 13 novembre dernier, plusieurs personnalités politiques, notamment de la gauche, avocats, juristes et organisations, ont dénoncé une discrimination entre les Français avec une seule nationalité et les autres.

Au sein du Parti socialiste (PS), son Premier secrétaire, Jean-Christophe Cambadélis, ne veut ni "discrimination entre les Français" ni "apatrides", appelant ses partisans à mettre un terme à ce "feuilleton" autour de cette réforme très contestée à gauche.

"Ca suffit, il faut que ça s'arrête", a-t-il insisté indiquant que son parti a eu "un débat long et très intéressant", mais, a-t-il averti, "une fois que nous aurons pris une décision, il faudra s'y tenir".

Réagissant jeudi aux propos du Premier ministre, l'ancien ministre Benoît Hamon, opposé à l'inscription dans la Constitution de la déchéance

de nationalité pour les binationaux nés en France et condamnés pour terrorisme, a estimé que Manuel Valls "ne peut pas dire +Fermez le ban, c'est terminé+".

"J'ai déjà dit précisément, avant même que ce débat évolue, que je ne voterais pas la disposition qui consiste à constitutionnaliser la déchéance pour les binationaux, un pour les raisons que tout le monde reconnaît, c'est inefficace, deux, je rappelle les propos de François Hollande et Manuel Valls en 2010, parce que c'est contraire aux principes constitutifs de la Nation", a-t-il expliqué.

Hamon propose au lieu de la déchéance "une peine d'indignité nationale, qui n'a pas besoin de modifier la Constitution, qui permettrait de déchoir des personnes symboliquement de droits familiaux, de droits civiques, de leur supprimer le passeport".

Le Parti communiste français (PCF) a annoncé jeudi que les communistes voteront contre le projet inscrivant l'état d'urgence dans la loi fondamentale et élargissant les possibilités de déchéance de nationalité pour les criminels terroristes.

Le secrétaire national du PCF, Pierre Laurent, se projetant sur la présidentielle de 2017, est allé plus loin en déclarant sur France 2 que François

Hollande "ne peut pas être un candidat qui propose la déchéance de la nationalité (à)".

Dans l'autre camp, même si la droite s'est déclarée opposée à la déchéance "pour tous", elle se réjouit de cette disposition qui vise les binationaux, condamnés définitivement pour actes de terrorisme.

Face à la division de la majorité socialiste, le parti Les Républicains, de l'ancien président Nicolas Sarkozy, a apporté un soutien "sous conditions" à la réforme, considérée comme "une victoire idéologique de la droite".

Le parti conditionne son soutien par l'établissement d'un calendrier précis de son application, l'élargissement de cette mesure aux délits terroristes et pas seulement aux crimes terroristes, qu'elle soit prononcée dès l'effet de la peine et la pose de bracelets électroniques par décision administrative pour les individus dangereux.

L'ancien ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, a indiqué que les Républicains voteront "très majoritairement" pour la déchéance de la nationalité.

"La déchéance de la nationalité, nous sommes les premiers à l'avoir proposée, et donc nous la voterons et nous sommes pour son application", a-t-il déclaré.

VENEZUELA

Le président Maduro nomme un nouveau gouvernement

Le président du Venezuela Nicolas Maduro a décidé mercredi soir de nommer un nouveau gouvernement qui devra faire face à la crise économique et à un Parlement largement dominé par l'opposition.

J'ai décidé de former cette équipe pour que commence aujourd'hui une nouvelle dynamique de travail avec le peuple et pour affronter la grave situation économique" du pays, a annoncé le chef de l'Etat à la radio et à la télévision.

La composition du gouvernement montre que M. Maduro parle sur une ligne très à gauche en matière économique, en nommant l'économiste et sociologue Luis Salas comme ministre de l'Economie productive.

M. Salas défend, comme M. Maduro, la théorie selon laquelle une "guerre économique" est conduite par l'opposition et les milieux d'affaires pour provoquer les graves pénuries dont souffre le pays et déstabiliser le gouvernement.

Aux postes clés du Pétrole et Mines,



des Affaires étrangères et de la Défense, M. Maduro a choisi de maintenir respectivement Eulogio del Pino, Delcy Rodriguez et Vladimir Padrino.

Ce gouvernement devra résoudre, selon le président, la "grave situation économique" et conduire le processus

de "rectification et de relance" du chavisme (du nom du président défunt Hugo Chavez, au pouvoir de 1999 à 2013).

Il avait demandé la démission de ses ministres deux jours après la défaite de son parti aux élections du 6 décembre.

Désormais, avec 112 sièges sur 167, l'opposition passe de la majorité des trois cinquièmes à celle des deux tiers, avec laquelle elle peut convoquer un référendum, mettre en place une assemblée constituante, voire chasser le président Nicolas Maduro via une réduction de la durée de son mandat.

L'opposition s'est donné "six mois" pour faire partir le président de manière constitutionnelle.

M. Maduro a promis de déclarer l'"urgence économique" et de présenter un plan au Parlement.

Il a par ailleurs exprimé son "indignation" face à la décision de la nouvelle majorité de retirer du Parlement toutes les représentations de Hugo Chavez, et certaines du héros de l'indépendance latino-américaine Simon Bolivar.

Il a appelé à "se rebeller face à ces manifestations néofascistes, antiboliviennes, antipatriotiques, antinationalistes".

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:30 : TFou
08:25 : Météo
08:30 : TélésShopping
09:20 : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 : Petits secrets entre voisins
10:55 : Petits secrets entre voisins
11:20 : Petits secrets entre voisins
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 : Les douze coups de midi
12:50 : L'affiche du jour
13:00 : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre
13:45 : Au cœur des Restos du coeur
13:50 : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:15 : Ma vie volée
17:00 : L'addition, s'il vous plaît
18:00 : Bienvenue chez nous
19:00 : Wish List, la liste de vos envies
19:55 : Météo
20:35 : My Million
20:38 : Trafic info
20:40 : Météo
20:45 : C'est Canteloup
20:55 : La grande histoire de la télévision
23:30 : Vendredi, tout est permis avec Arthur

2

06:00 : Les Z'amours
06:25 : Point route
06:30 : Journal
06:35 : Télématin
06:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:10 : Télématin (suite)
08:00 : Journal
08:10 : Télématin (suite)
09:25 : Point route
09:26 : Dans quelle éta-gère
09:35 : Amour, gloire et beauté
10:00 : C'est au programme
10:50 : Météo outremer
10:55 : Motus
11:25 : Les Z'amours
11:55 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Météo 2
13:00 : Journal
13:50 : Météo 2
13:54 : Point route
13:55 : Consomag
14:00 : Toute une histoire
15:05 : L'histoire continue
15:35 : Comment ça va bien !
16:20 : Comment ça va bien !
17:15 : Dans la peau d'un chef
18:05 : Point route
18:15 : Joker
18:55 : N'oubliez pas les paroles
19:25 : N'oubliez pas les paroles
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:41 : Image du jour du Dakar
20:45 : Alcaline l'instant
20:46 : Grand public
20:50 : Météo 2
20:53 : Météo des neiges
20:55 : Chérif
21:45 : Chérif
22:35 : Chérif
23:30 : Ce soir (ou jamais !)

3

06:00 : EuroNews
06:30 : Garfield & Cie
06:42 : Garfield & Cie
06:54 : Garfield & Cie
07:07 : Ninjago
07:34 : Ninjago
08:01 : Les lapins crétins : invasion
08:07 : Les lapins crétins : invasion

08:14 : Les lapins crétins : invasion
08:20 : Les lapins crétins : invasion
08:32 : Inspecteur Gadget
08:43 : Peanuts
08:50 : Dans votre région (1ère partie)
09:50 : Dans votre région (2e partie)
10:45 : Consomag
10:50 : Midi en France
11:50 : Météo
12:00 : 12/13 : Journal régional
12:25 : 12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
13:55 : Un cas pour deux
15:05 : Un cas pour deux
16:05 : Un livre, un jour
16:15 : Des chiffres et des lettres
16:55 : Harry
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
18:50 : Météo des neiges
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:10 : Le journal du Dakar
20:20 : Météo régionale
20:25 : Plus belle la vie
20:55 : Thalassa
22:45 : Météo
22:50 : Soir 3
23:20 : Céline face à Dion

CANAL+

06:55 : Le JT du Grand Journal
07:15 : Le grand journal
08:05 : Les Simpson
08:25 : Cinéma : A 14 ans
09:55 : Sorties prévues en 2016
10:35 : Cinéma : Belle
12:15 : The Big Bang Theory
12:38 : Importants, les coulisses de l'émission
12:40 : La nouvelle édition
14:00 : Cinéma : Exodus : Gods and Kings
16:25 : Cinéma : La famille Bélier
18:10 : The Big Bang Theory
18:30 : Album de la semaine
18:41 : Carte blanche
18:45 : Le JT du Grand Journal
19:10 : Le grand journal
20:05 : La météo
20:10 : Le petit journal
20:50 : Les Guignols
21:00 : Cinéma : Papa ou maman
22:20 : L'émission d'Antoine
23:20 : Cinéma : Une heure de tranquillité

M6

06:00 : M6 Music
07:10 : Les blagues de Toto
07:20 : Princesse Sofia
07:40 : Miles dans l'espace
08:10 : K3
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 : Les p'tits cuistots
08:40 : Les p'tits cuistots
09:00 : M6 boutique
10:10 : Drop Dead Diva
11:00 : Drop Dead Diva
11:45 : Drop Dead Diva
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:10 : Scènes de ménages
13:40 : Météo
13:45 : Trouver l'amour à Sugarcreek
15:45 : La villa des souvenirs
17:25 : Les reines du shopping
18:35 : Chasseurs d'appart'
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:45 : Météo
20:55 : Elementary
21:45 : Elementary
22:40 : Elementary
23:30 : Elementary

TÉLÉ

La sélection

20h55

Les 40 ans de l'INA

**Résumé :**

Pour célébrer le 40e anniversaire de l'Institut national de l'audiovisuel, l'anamitrice revient sur les quatre dernières décennies de la télévision à travers des thématiques et des séquences inédites. Pour cela, elle est entourée de nombreux invités installés dans trois décors représentant le foyer type des Français dans les années 1960-1970, 1980-1990 et 2000-2010. Avec Michel Drucker, Sandrine Quétier, Jean-Marc Généreux, Cyril Hanouna, Pierre Bellemare, Sophie Davant, William Leymergie, Arthur, Jean-Pierre Foucault, Roselyne Bachelot, Nelson Monfort, Laurent Boyer, Philippe Candeloro, Christophe Beaugrand, Danièle Gilbert, Philippe Gildas, Denis Brogniart, Tex, Catherine Laborde, Sophie Favier, Evelyne Leclercq, Marie-Ange Nardi et Laurent Romejko.

2

20h55

Thérapie mortelle

**Résumé :**

Chérif et Briard se voient imposer Tom Duval, un acteur de série, qui, pour nourrir son prochain rôle, les suit dans leur enquête sur le meurtre d'un auteur d'ouvrages psychologiques. La victime a en effet été retrouvée noyée et menottée au fond de sa piscine. Un avis de recherche est lancé à l'encontre d'une jeune femme blonde, présente sur les lieux du crime. Tom Duval en profite pour prendre des notes sur les méthodes d'investigation de Chérif.

3

20h50

Thalassa

**Résumé :**

Derrière chacun des grands phares se dressant le long du littoral français, notamment en Bretagne, se dessine une histoire singulière que des passionnés du patrimoine maritime tentent de préserver. Parmi eux, Ondine guide les noctambules à la découverte de ces forteresses des océans sur l'île d'Ouessant, Emmanuel Lepage, dessinateur de BD, est fasciné par le phare d'Ar-Men ou encore Karine Guibert, ingénieur, travaille avec son équipe de graphistes sur la reconstitution virtuelle du phare de Cordouan. Alors que tous les phares français sont aujourd'hui automatisés, ces bâtiments de légende fascinent toujours autant...

CANAL+

20h55

Papa ou maman

**Résumé :**

Mariés depuis 15 ans, Vincent et Florence Leroy décident de divorcer. Ces deux quadragénaires modernes aux vies bien remplies ont pris cette décision d'un commun accord et veulent avant tout que le divorce se passe harmonieusement. Mais ils sont incapables d'annoncer la nouvelle à leurs enfants et se voient tous les deux proposer une offre professionnelle qui doit les éloigner de la France. Un chose les sépare bientôt : ils ne veulent ni l'un ni l'autre avoir la garde des enfants.

M1

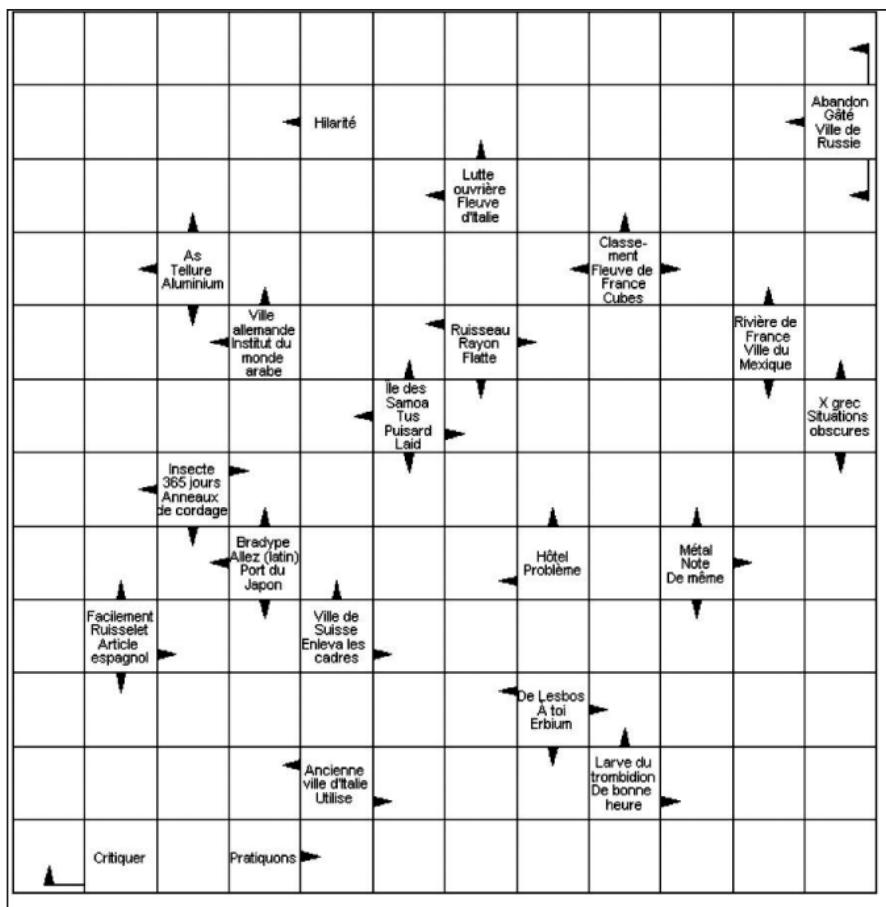
20h55

Elementary

**Résumé :**

Marissa Ledbetter, infirmière à l'hôpital de West Village, a disparu depuis une semaine. Sherlock retrouve rapidement le corps de la jeune femme dans une benne à ordures. Lors de l'autopsie, les enquêteurs découvrent des traces d'ADN sous les ongles de la victime, appartenant à un certain Christopher Jacoby, candidat à un poste au bureau du procureur. Mais ce dernier a également disparu depuis plusieurs jours.

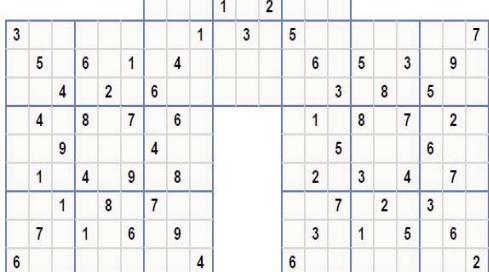
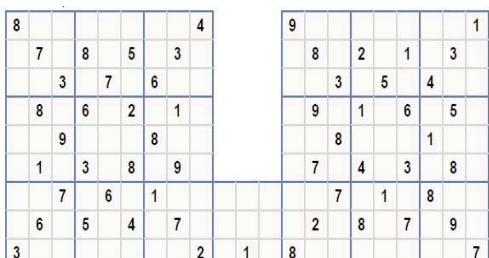
Mots fléchés n°1176



Samouraï-Sudoku n°1176

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



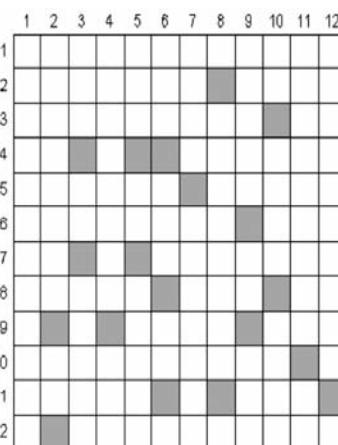
Mots croisés n°1176

Horizontalement:

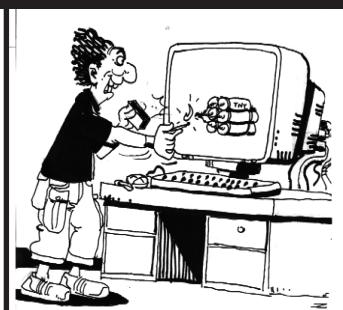
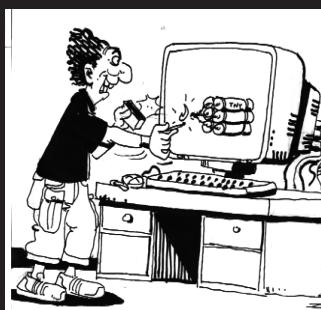
- 1.Ch.- 1. de c. du Cher
- 2.Impulsion - Imitation des premiers sons émis par un bébé
- 3.Qui tient de la bête - Américium
- 4.Indium - Fou
- 5.Se dit d'une foule qui manifeste une joie déborde - Souffles
- 6.FL de Russie, en Sibérie orientale - Tel quel
- 7.Tour - Prénom féminin
- 8.Ch.-1. de c. de la Haute-Garonne - Approbation-Préposition
- 9.Atomes - Arme
- 10.Controleur
- 11.Petit de l'oie - Revenu minimum d'insertion
- 12.Basques

Verticalement:

- 1.Permis
- 2.Arbes des régions équatoriales - Conjonction
- 3.Adjectif possessif - Adverbe de lieu - Urine
- 4.Glucoside extrait de nombreux végétaux-Lente
- 5.Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
- 6.Agence centrale de renseignements - Orient -
- 7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
- 8.Tourmenté par l'envie
- 9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
- 10.Conjonction - Baie - Fortifié
- 11.Eliminer - Préfixe
- 12.Gonflement d'un organe



7 erreurs



Citations

"Le silence permet de trouver son destin."

*Lao-Tzeu



C'est arrivé un 8 janvier

1972 : l'Inde noue des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine.

1979 : le gouvernement Pol Pot est renversé au Cambodge par des rebelles soutenus par le Viêt Nam.

1992 : la Serbie abat un hélicoptère de la CEE transportant cinq observateurs européens.

1996 : victoire d'Álvaro Arzú Irigoyen à l'élection présidentielle du Guatemala.

2007 : Ban Ki-moon demande la suspension de l'exécution des deux coaccusés de Saddam Hussein.

2010 : au Népal, accord entre les maoïstes, le gouvernement et l'Organisation des Nations unies sur les combattants mineurs et fin du blocage du Parlement.

Célébrations :

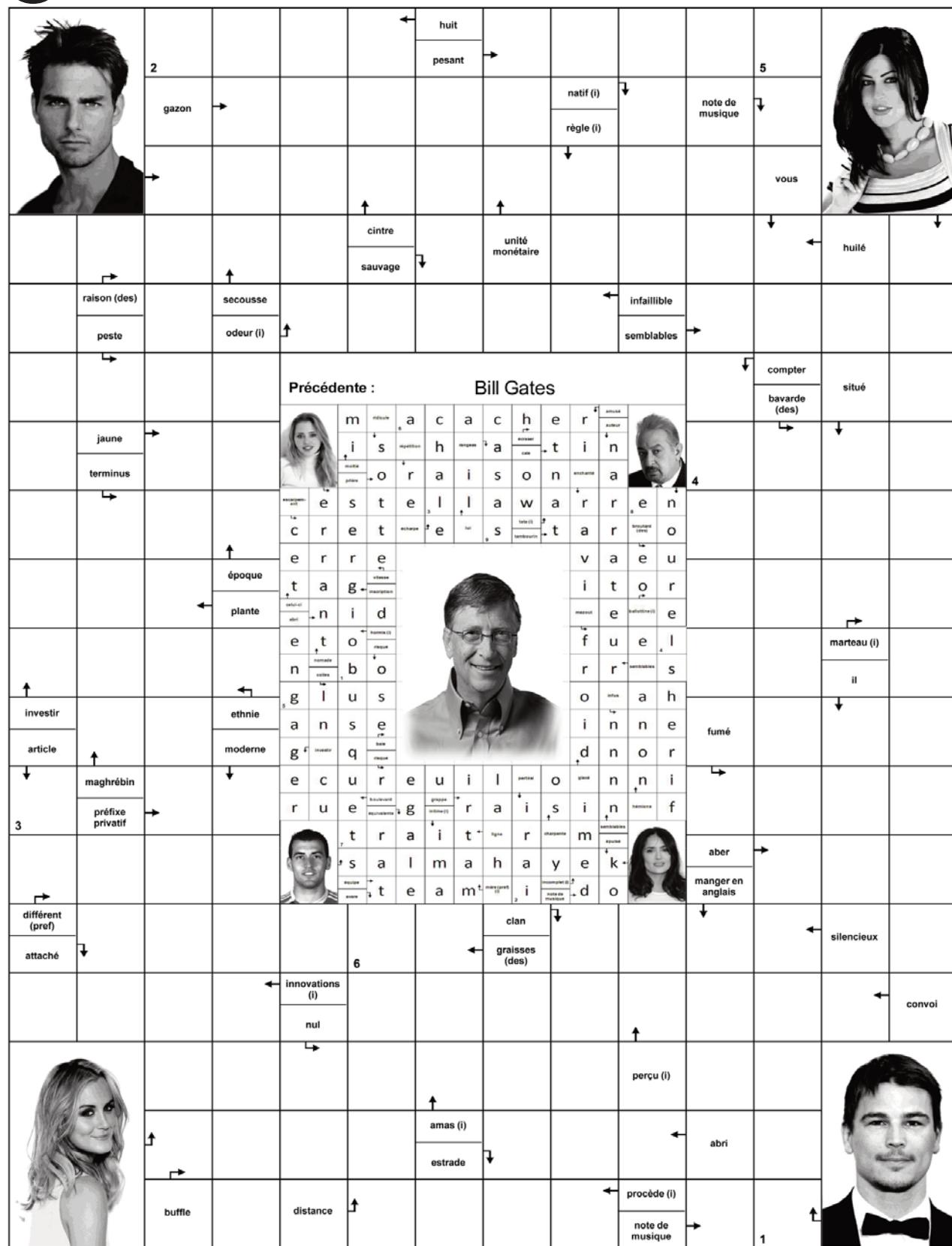
- Angleterre : Distaff Day (en) ou Roc Day (Fête de la quenouille), ainsi que ses variantes locales, telle que lei fieloua en Provence, honore les fileuses et célèbre le retour de la lumière après la longue nuit hivernale.

- Cambodge : Victoire sur le régime de génocide, commémore la fin du régime Khmer rouge après sa défaite contre les Vietnamiens en 1979.

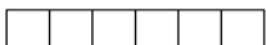
- Italie : Festa del Tricolore (Fête du drapeau).

- Japon : Nanakusa-no-sekku (Pète des sept herbes), très ancienne coutume japonaise qui consiste à manger un okayu aux sept-herbes et Usokae, échange de bouvreuils (Dazaifu).

N°99



Ville historique en Espagne



VOLLEY/JO-2016 (QUALIFICATIONS DAMES): Deux stages de préparation pour la sélection algérienne

La sélection algérienne dames de volley-ball effectuera deux stages de préparation, en prévision de sa participation au tournoi africain, prévu du 12 au 19 février à Yaoundé au Cameroun, qualificatif aux jeux olympiques de Rio-2016, a-t-on appris auprès de l'entraîneur national, Mohamed-Amine Belacel.

Le premier stage d'une semaine aura lieu à Alger, à partir du 13 janvier, alors que le second, pré-competitif, est prévu du 2 au 8 février prochain en Tunisie d'où la sélection ralliera la capitale camerounaise.

"Pour le premier regroupement depuis ma prise en main de l'équipe, je vais convoquer les effectifs qui ont composé les deux sélections, celle ayant pris part à la dernière coupe du monde et l'autre aux Jeux africains de Brazzaville.

Ce sera une occasion de faire une évaluation de la forme actuelle des joueuses sur le plan physique, ce qui est très important, mais également recenser les blessées, s'il y en a", a déclaré à l'APS, Belacel, fraîchement installé à la tête de la sélection algérienne dames de volley-ball, en remplacement de Fayçal Gharzouli.

Aussitôt installé à la tête de l'équipe, le nouveau coach a tenu une réunion de travail avec le responsable de la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération



algérienne de volley-ball (FAVB), Mouloud Tlemcani, afin de discuter des objectifs assignés au nouveau staff technique et arrêter un plan de travail qui débutera par la préparation du tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Rio-2016, et se terminera par le championnat d'Afrique-2017 dont le lieu et la date seront connus ultérieurement.

C'est une réunion fructueuse qui nous a permis ensemble d'arrêter les objectifs à court et moyen termes, avec la finalité de reconstruire une nouvelle équipe compétitive d'ici à 2017", a souligné Belacel.

Interrogé sur le staff qu'il devra choisir, l'ancien sélectionneur de l'équipe nationale dames (2003-2005), a expliqué qu'il était à l'étape de consultation et de réflexion sur les personnes qui peuvent lui apporter son aide et adapter sa démarche. "Effectivement, je suis à l'étape des contacts. J'aurai besoin d'un adjoint qui partage mon programme et adhère à ma politique de

travail. Aussi, la présence d'un préparateur physique ainsi qu'un statisticien est nécessaire pour compléter le staff technique, en plus du staff médical.

Il pense que d'ici à quelques jours, le staff au complet sera connu", a estimé l'entraîneur national. Outre son passage réussi à la tête de l'EN (2003-2005), contribuant à former l'équipe qui s'était qualifiée aux Jeux Olympiques de Pékin en 2008, Mohamed-Amine Belacel a eu plusieurs passages dans des clubs algériens et même une aventure en Arabie Saoudite (2005-2010).

En Algérie, Belacel, conseiller en sport, avait débuté sa carrière d'entraîneur avec les filles de l'ASUC Rija, remportant le titre de champion d'Algérie en 1995 et atteignant deux finales de coupe d'Algérie, perdues face à l'ASV Béjaïa et au MC Alger. En 2000, il avait drivé l'OCC Alger. Après avoir quitté la barre technique nationale en 2005, Mohamed-Amine Belacel (49 ans) a tenté sa chance à l'étranger, où il a atterri en Arabie Saoudite.

Il avait pris les destinées du Nadi Elmouj, avec lequel d'ailleurs, il a réussi, en trois années, trois accessions consécutives jusqu'à atteindre la super-dévision. Il clôt son parcours de cinq années avec une coupe d'Arabie Saoudite.

SPORT/DÉVELOPPEMENT:

La stabilité, la solidarité et la visibilité sont nécessaires au niveau des fédérations

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a souligné jeudi à Alger, que la stabilité, la solidarité et la visibilité au niveau des Fédérations sportives algériennes sont nécessaires pour le développement de toutes les disciplines.

"Le département de la jeunesse et des sports est engagé dans une démarche pérenne basée sur l'échange, le dialogue et le partenariat avec l'ensemble des fédérations, acteurs clés dans la mise en œuvre de la politique nationale de sport", a indiqué M. Ould Ali lors d'une réunion de concertation et d'écouté avec les responsables des fédérations algériennes de lutte et de voile.

A cette occasion, le ministre de la Jeunesse et des

Sports a félicité les Fédérations algériennes de voile (FAV) et des luttes associées (FALA) pour les résultats enregistrés dans le cadre des qualifications aux prochains Jeux Olympiques de Rio-2016.

Il a également conforté les deux fédérations dans leur action de formation et de développement de leurs disciplines, en invitant la FAV à s'investir encore plus dans les grands barrages répartis aux quatre coins du pays.

Le ministre a tenu à réaffirmer sa disponibilité à accompagner les fédérations dans la mise en œuvre de leurs programmes et en les soutenant dans leur ambition de hisser le sport algérien au niveau de l'excellence.

TAMANRASSET: Participation nombreuse à la journée nationale du cross de l'ANP

Une participation nombreuse a été enregistrée à la journée nationale du cross de l'Armée nationale populaire (ANP), qui s'est déroulée hier à Tamanrasset (6e Région militaire, RM), avec la représentation de différents établissements et institutions militaires de la région.

La course, qui s'est déroulée sur la route de l'Assekrem dans quatre catégories d'âge, a été marquée par une rude concurrence et un fair-play total.

Le chef du bureau des opérations à l'Etat-major de la 6e RM, le colonel Hanafi Aït-Tayeb, a indiqué, dans une allocution prononcée au nom du chef de la 6e RM, que cette manifestation entre dans le cadre du calendrier annuel des activités sportives militaires nationales pour la saison sportive 2015-2016.

Des médailles et diplômes ont été remis aux vainqueurs au terme de cette course qui a donné lieu aux résultats suivants :

Catégorie des 18-25 ans (10 km)

- 1/- Djoudi contractuel Kechida Hichem
- 2/- Gendarme Laib Mabrouk
- 3/- Gendarme Djazaoui Ahmed

Catégorie des 26-32 ans (8 km)

- 1/- Lieutenant Bechihab Adel
- 2/- Sergent-chef Bendjeddu Hamza
- 3/- Sergent-chef Bouanani Mohamed

Catégorie des 33-40 ans (6 km)

- 1/- Sergent-chef Sakehal Mohamed
- 2/- Commandant Zeghdani Nabil
- 3/- Osmanli Smail (personnel civil assimilé)

Catégorie des plus de 40 ans (5 km)

- 1/- Commandant Bahou Mohamed Salah
- 2/- Commandant Laâgoune Ali
- 3/- Lieutenant-colonel Benguesmia Smail

JOURNÉE NATIONALE DU CROSS DE L'ANP :

Plus de 1.500 participants à Blida

Plus de 1.500 coureurs, repartis en quatre (4) catégories d'âge, ont pris part, hier à Blida, à la Journée nationale du cross de l'Armée nationale populaire (ANP).

Les catégories participantes sont représentées par les 18-25 ans, pour un parcours de 10 km, les 26-32 ans (8 km), les 33-40 ans (6 km), et les plus de 40 ans (5 km).

Le coup d'envoi de cette course a été donné par le Commandant de la façade maritime centre, de la première région militaire (PRM), le général Zinedine Samah, au niveau du parcours régional de cross country du groupement sportif du siège de la PRM.

Cet événement sportif, devenu désormais une tradition annuelle, vise au renforcement des capacités d'entraînement de l'ensemble des forces armées (tous grades confondus), a indiqué le général Samah, dans son allocution inaugurale de cette compétition, d'autant plus, a-t-il ajouté, que "le sport militaire est à la base de la construction des forces armées, caractérisée par leur aptitude physique de haut niveau".

"La participation à ce type de rencontres sportives est dotée d'une importance particulière pour les éléments de l'ANP, car renforçant en eux l'esprit d'appartenance à l'Institution militaire", a-t-il souligné. Le Commandant de la façade maritime centre, de la première région militaire (PRM), a, par la suite, présidé la cérémonie de remise de médailles aux lauréats de ce cross national.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°1175

1	3	9	6	8	7	4	2	5
5	8	7	4	2	3	1	9	6
4	6	2	9	1	5	8	3	7
2	5	6	7	9	4	3	8	1
8	1	3	2	5	6	9	7	4
9	7	4	8	3	1	5	6	2
7	4	8	1	6	9	2	5	3
3	9	1	6	7	2	4	8	5
6	2	5	3	4	8	7	1	9

9	5	8	4	2	3	7	1	6
4	3	6	9	1	7	8	5	2
7	1	2	6	5	8	3	9	4
8	9	1	5	7	6	2	4	3
3	6	7	2	4	1	5	8	9
5	2	4	3	8	9	6	7	1
6	4	9	7	3	5	1	2	8
6	4	9	7	3	5	1	2	8
2	8	5	6	1	6	4	9	3

Mots Croisés N°1175

SAINTLAURENT
CISEAUX■BRAI
LEONINES■ETE
E■DELERUE■AR
ROY■LEAN■ETC
ERNEEE■IN■NOE
NIAT■U■AVRIL
CYMAISE■AIRE
HAI■BANC■CET
Y■QUE■LOCHS■
MOURRAIT■I■A
EZE■ETAYERAS

Mots Fléchés N°1175

HORTICULTURE
■PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

CYCLISME/GRAND TOUR D'ALGÉRIE-2016: Désignation des agents de contrôle antidopage

La "Cycling Anti-Doping Foundation" (CADF) a désigné Fernand Grethen et Pascal Eeckout en qualité d'agents de contrôle anti-dopage du Grand Tour d'Algérie cycliste 2016, prévu du 4 au 28 mars prochain, a appris l'APS jeudi auprès des organisateurs.

L'organisateur du GTAC-2016, en l'occurrence Nord Sud Organisation (NSO), est tenu de fournir à ces deux agents de contrôle toute la logistique en personnel médical, paramédical, en infrastructures et en matériels nécessaire pour l'accomplissement de leurs tâches.

"NSO Organisation ainsi que la Fédération algérienne de cyclisme adhérent sans réserves aux orientations de la commission nationale de la lutte contre le dopage ainsi qu'à celles de l'Union Cycliste Internationale", soulignent les organisateurs.

Depuis le retour du Tour d'Algérie cycliste en 2011 jusqu'à la dernière édition de 2015, quatre (4) cyclistes ont été contrôlés positifs



lors des épreuves du Grand Tour d'Algérie. La Cycling Anti-Doping Foundation

(CADF) est une fondation de droit suisse à but non lucratif dont le rôle est de gérer

le programme antidopage de l'Union Cycliste Internationale (UCI).

HANDBALL/CAN-2016 (PRÉPARATION) : L'Egypte bat le Bahreïn en amical (28-17)

La sélection égyptienne de handball a battu son homologue du Bahreïn (28-17) en match amical disputé mercredi soir au Caire dans le cadre des préparatifs des "Pharaons" pour la 22e Coupe d'Afrique des nations qu'abritera leur pays du 21 au 30 janvier 2016.

Toujours dans le cadre de leur préparation, les hommes de Marwan Ragab disputeront, à partir de ven-

dredi au Caire, un tournoi amical en présence du Bahreïn, de la Corée du Sud et d'Oman.

Lors de la CAN-2016, l'Egypte évoluera dans le groupe A en compagnie de l'Algérie, tenant du titre, du Maroc, du Nigeria, du Cameroun et du Gabon.

Le groupe B est constitué, quant à lui, de la Tunisie, de l'Angola, du Congo, du Kenya, de la Libye et de la

RD Congo. La Fédération égyptienne de la discipline poursuit ses préparatifs pour accueillir l'événement au niveau de la grande salle omnisports du stade international du Caire.

Le champion d'Afrique se qualifiera aux JO-2016 de Rio et les trois premiers prendront part au championnat du monde 2017 en France.

BASKET-BALL

NBA - San Antonio surclasse Utah

Les San Antonio Spurs ont surclassé Utah 123 à 98, mercredi.

Les Spurs ont signé leur 31e victoire en 37 matches et sont les seuls à rivaliser pour le moment avec le champion en titre et leader incontesté de la conférence Ouest, Golden State (33 v-2 d).

Les joueurs de Gregg Popovich sont toujours invaincus cette saison dans leur salle où ils ont même enchaîné une 30e victoire consécutive en saison régulière.

Leur dernière défaite à l'AT&T Center remonte au 12 mars 2015, contre Cleveland (128-125 en prolongation), adversaire qui leur rendra visite le 14 janvier.

Seules sept équipes, dont les Golden State Warriors de Stephen Curry, invaincus



eux depuis 35 matches à domicile, ont atteint ce chiffre des 30 victoires de suite dans l'histoire de la NBA.

Les Spurs ont toujours fait la course en tête face au Jazz. Tim Duncan a marqué 18 points, capté huit re-

bonds et distillé six passes décisives en 26 minutes, et Kawhi Leonard a ajouté 15 points en 23 minutes. Son

équipe dominant les débats, Popovich a pu faire tourner, comme il l'affectionne, son effectif, alors

qu'il avait mis au repos Parker, touché à une hanche, et Aldridge.

Le Jazz qui ne s'est plus imposé à San Antonio depuis 2010, s'enfonce (15 v-19 d) après cette 5e défaite en huit matches.

Cleveland domine Washington

Les Cleveland Cavaliers ont dominé les Washington Wizards dans leur salle 121 à 115 grâce aux 34 points de LeBron James, mercredi.

Les "Cavs" ont signé leur 24e victoire de la saison pour neuf défaites et consolidé leur première place dans la conférence Est.

La star de Cleveland, LeBron James, a terminé la

rencontre avec 34 points et 10 rebonds, soit le 300e "double double" (deux catégories de statistiques à dix unités et plus) de sa carrière.

"King James" pointe à la 31e place au classement historique de la spécialité dominé par Wilt Chamberlain (968 en 1045 matches!).

Kyrie Irving, intenable

dans le 4e quart-temps, a ajouté 32 points et J.R. Smith 25 points. L'ancienne équipe de LeBron James, Miami, s'est faite surprendre à domicile par les New York Knicks (98-90).

Les Knicks ont signé leur 18e victoire de la saison, soit déjà une de plus que durant toute la saison 2014-15, la pire de leur his-

toire. Carmelo Anthony (25 points, 5 rebonds), Robin Lopez (19 pts, 4 rbds) et le rookie Kristaps Porzingis (12 pts, 4 rbds) ont offert à leur équipe une rare troisième victoire de suite.

Le Heat emmené pourtant par un Chris Bosh étincelant (24 pts), restait sur trois succès consécutifs. Il conserve sa 3e place à l'Est (21 v-14 d).

ATP:

Djokovic et Nadal se qualifient pour les quarts de finale



Le Serbe Novak Djokovic, n° mondial, et l'Espagnol Rafael Nadal (N.5), ont obtenu facilement leur qualification pour les quarts de finale du tournoi ATP de Doha, mercredi.

"J'ai bien joué mes deux premiers matches (de l'année), avec en particulier une bonne performance" mercredi, a commenté Djokovic après avoir battu l'Espagnol Fernando Verdasco (N.49) 6-2, 6-2 en à peine 69 minutes.

Le Serbe, impérial en 2015 en ne perdant que la finale de Roland-Garros dans les tournois du Grand Chelem, aura pour adversaire en quarts l'Argentin Leonardo Mayer (N.35), qui n'a perdu que deux de ses premières mises en jeu face à l'Espagnol Pablo Andújar (6-2, 6-4).

Nadal, sur la lancée de son troisième succès au tournoi exhibition d'Abou Dhabi, a cédé un jeu de plus que Djokovic face au Néerlandais Robin Haase (6-3, 6-2), en passant 65 minutes sur le court central, par une température plutôt clément (20 degrés).

J'ai joué à un très niveau contre un bon adversaire aujourd'hui. Mon service a moins bien fonctionné qu'hier, mais j'ai frappé les retours avec confiance.

Donc, je suis ravi du succès et de mon niveau de tennis", a analysé Nadal, opposé au prochain tour au Russe Andreï Kuznetsov. "Kuznetsov est un joueur très agressif. Je l'avais affronté à Roland-Garros il y a deux ans et il avait réussi quelques beaux coups.

J'espère reproduire mon niveau de jeu d'aujourd'hui contre lui", a ajouté Nadal.

Une autre "tête couronnée", le Tchèque Tomas Berdych, 6e mondial et finaliste l'an passé, n'a laissé que quatre jeux au Bosnien Damir Dzumhur, N.82, battu 6-0, 6-4.

Il affrontera pour une place dans le dernier carré le jeune Britannique Kyle Edmund, âgé de 20 ans et seulement 102e joueur mondial.

JOURNÉE NATIONALE DU CROSS DE L'ANP :

Plus de 5.600 participants à Cherchell (Tipasa)

Plus de 5.600 coureurs (messieurs et dames), de quatre catégories d'âge, ont pris part hier, à l'académie militaire inter-armées de Cherchell (Tipasa, 1re région militaire), à la Journée nationale du cross de l'Armée nationale populaire (ANP).

Cette compétition nationale, organisée annuellement par le Commandement des forces armées, vise la mise à l'épreuve des capacités physiques des éléments de l'armée, en vue de la sélection des meilleurs d'entre eux, qui constitueront l'élite nationale, a affirmé le commandant de l'académie militaire de Cherchell, le général-major Ali Sidane, en donnant le coup d'envoi de cette course, soulignant que l'événement consacre, également, la stratégie de l'Etat-major, axée essentiellement sur l'encouragement du sport militaire.

La course, qui s'est déroulée dans une bonne ambiance, favorisée par un temps propice, a été caractérisée par une participation féminine importante, soit 330 coureuses sur un total de 5.633 participants, ont indiqué les organisateurs.

Le nombre de participants reflète la détermination du commandement de l'APN à ancrer la culture sportive chez les éléments militaires, en tant que condition sine qua non, pour toute personne désirant intégrer les rangs de l'armée nationale", ont-ils ajouté.

Les participants à cette course ont été repartis sur quatre (4) catégories d'âge, les 18-25 ans, les 26-32 ans, les 33-40 ans, et les +40 ans, sur un parcours allant de 2 à 10 km, suivant les catégories.

Cette compétition, dont des courses similaires ont été organisées à travers l'ensemble des unités de l'ANP, à l'échelle nationale, a été clôturée par la distribution de médailles et diplômes aux lauréats de chaque catégorie participante.

CHAMPIONNAT DU PORTUGAL (16^e J) : Encore un doublé pour Slimani

L'attaquant algérien Islam Slimani a réalisé un nouveau doublé lors de la victoire de son équipe Sporting Lisbonne sur le terrain de Setubal (6-0), mercredi soir dans le cadre de la 16^e journée du championnat de première division portugaise de football.



Il s'agit du deuxième doublé de suite de Slimani en l'espace de cinq jours.

Il s'était déjà illustré de la sorte lors de la réception du FC Porto (victoire 2-0) samedi passé dans l'affiche de la 15^e journée.

Le meilleur buteur en activité de la sélection algérienne (20 buts) reste toutefois deuxième au classement des meilleurs buteurs du championnat portugais avec 12 réalisations.

Il est toujours distancé de trois unités par le Brésilien Jonas (Benfica), auteur lui aussi d'un doublé face Marítimo (6-0) grâce à deux penalties.

En revanche, Sporting, solide leader, a profité du nul concédé à domicile par le dauphin FC Porto contre Rio Ave (1-1) pour porter à quatre points son écart sur les "Dragons".

Ces derniers ont été rejoints à la deuxième place par Benfica.

RC RELIZANE : L'entraîneur Bracci signe un contrat de six mois renouvelable

Le technicien français François Bracci a signé un contrat de six mois renouvelable avec le RC Relizane, après l'APS hier auprès du club de Mobilis.



Ligue 1 algérienne de football. Bracci (64 ans) a rejoint lundi Relizane et n'a pas mis trop de temps pour finaliser son engagement avec le RCR où il succède à la barre technique à Abdelkrim Benyelles.

Le technicien français a dirigé auparavant plusieurs clubs de l'élite algérienne à l'image du MC Alger et du CS Constantine.

Bonyelles a annoncé vendredi sa démission de son poste, contestant "la situation catastrophique" dans laquelle se trouve le club ayant mené à plusieurs mouvements de grève des joueurs.

Il a rejoint l'USM Bel-Abbès, leader de la Ligue 2 algérienne.

Bracci est le troisième entraîneur du RCR depuis le début de la saison après Omar Belatoui et Benyelles.

Au terme de la phase aller de la Ligue 1, le RCR pointe à la 14^e place au classement avec 15 points.

La formation de Relizane s'est qualifiée en 16^e de finale de la Coupe d'Algérie après sa victoire face à la JS Kabylie (1-0).

Lors du prochain tour, prévu demain et samedi, le RCR sera opposé en déplacement à la formation de l'ESB Dahmouni.

APS

16^{ES} DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE : 4 matchs aujourd'hui

C'est ce vendredi que se dérouleront les quatre premiers matchs au programme des 16^{èmes} de finale de la Coupe d'Algérie avec un choc entre anciens pensionnaires de la ligue 1 actuellement en Ligue 2 professionnelle. Il s'agit du match qui opposera au stade Messaoud Zeghar, le MC El Eulma à ses hôtes les gars du CRB Ain Fekroun.

Said Ben

A l'issue de la phase « aller » du championnat d'Algérie, le MC El Eulma se trouve à la 6^e place en compagnie du Paradou AC avec un total de 21 points chacun alors que le CRB Ain Fekroun partage la première place des reléguables avec l'US Chaouia et l'AS Khrout avec 16 points chacun



Théoriquement donc, c'est le MC El Eulma qui est favori dans ce match d'autant qu'il a le double avantage du terrain et du public. Mais, force est de reconnaître qu'il faudrait bien prendre un autre paramètre très important en Coupe d'Algérie qui est celui des « surprises ». En d'autres termes et bien que les gars d'Ain Fekroun sont dans la peau d'un outsider, tout est possible en Coupe d'Algérie et une surprise chez les gars d'El Eulma n'est pas à écarter.

Encore faut-il bien préciser qu'en réalité Ain Fekroun n'a rien à perdre. Les gars d'El Eulma sont donc bien avertis pour prendre très au sérieux cet adversaire capable du meilleur comme du pire.

L'autre match qui sera très suivi opposera le MC Alger qui retrouve ses marques depuis l'arrivée à la barre technique du duo Ighil-Biskri et qui sera opposé à cette équipe « amateur » de l'US Biskra.

Inutile de préciser que le Mouloudia est favori en puissance, mais les joueurs, eux, ne veulent pas du tout sous estimer leur adverse en étant unanime pour prendre très au sérieux cette formation biskrienne.

D'ailleurs, Ighil veut bien tester ses joueurs dans ce match de Coupe pour tenter un système qu'il pourrait, toutefois, appliquer dans le

prochain match derby qui opposera son équipe au CR Belouzid au stade du 20 Août pour le compte du premier match « retour » de la Ligue 1 Mobilis. La motivation est des deux côtés, et que le plus réaliste l'emportera.

L'USM El Harrach dont les joueurs n'ont pas été payé depuis quelques mois, accueillera une modeste équipe de la Division "Inter-Régions" à savoir l'IRB El Kerra. Le match s'annonce facile pour les gars de Charente, encore faut-il ne pas vraiment léssiner sur les moyens pour ne point se retrouver dans une situation de « surprise » et cela les gars d'El Harrach le savent très bien eux qui ne nous estiment aucun adversaire en Ligue 1.

El Kerra doit donc bien savoir que sa tâche ne sera certainement pas facile devant l'une des équipes les plus constantes de l'élite. Enfin le dernier match des séries de finale de la Coupe d'Algérie au programme d'aujourd'hui opposera l'équipe de la Division "Amateur" le SCM Oran face à celle de la ligue 2, et plus

précisément le leader, l'USM Bel Abbès.

Un choc de l'Ouest du pays qui serait vraiment intéressant à suivre pour voir,

ne serait-ce que la réaction du leader de la Ligue 2 face aux modestes « amateurs » du SCM Oran.

S.B.

Programme complet des 1/16^{èmes} de finale

Ce vendredi 8 janvier 2016 :

1er Novembre (Mohammadia) : USM El Harrach- IRB El Kerra 14h45	14h30
Omar Hammadi (Bologhine) : MC Alger- US Biskra 16h00	
Messaoud Zoughar à El Eulma : MCE.EI Eulma- CRB Ain Fekroun 16h00	
Ahmed Zabana (Oran) : SCM.Oran- USM Bel Abbès 16h00	

Demain samedi 9 janvier 2016 :

Aïn Defla- A : R.A.Ain Defla- CRB Ouled Djellal	14h30
OPOW_11Decembre 1960 : HB.Chehroum Laid-E.Collo14h30	
Unité Maghrébine (Béjaïa) : MO Béjaïa-JSD Jijel	16h00
8 mai45 (Sétif) : ES Sétif- CR Belouzid 16h00	
Habib Bouakeul (Oran) : ASM Oran- ARB Ghriss 14h30	
Demene Bechir à Ain M'lila: ASAM Ain M'lila- ASB Maghnia 14h30	
Kaid Ahmed OPOW (Tiaret) : ESB Dahmouni- RC Relizane 14h30	
1er Novembre (Mohammadia) : EC Oued Smar- DRB Tadjedjant 14h30	
OPOW (Ouargla) : CR Béni Thour- Paradou AC 14h30	
OPOW (Tebessa) : US Tebessa- USM Blida 14h30	
Larbaa : RC Arbaa- USB Tissemsilt 14h30	
20Aout (Alger) : NA Hussein Dey-JS Saoura 16h00	

USM EL HARRACH :

Les joueurs sans salaires depuis "plusieurs mois", déplore le capitaine d'équipe

Le capitaine d'équipe de l'USM El Harrach, Sofiane Younes a déploré l'état "critique" dans lequel se trouvent les joueurs à cause du retard accusé dans la régularisation de leur situation financière, souhaitant que le président Abdellah Manaa "tienne ses promesses" dans les meilleures délais.

"Cela fait plusieurs mois que nous n'avons pas perçu nos salaires.

C'est une situation très difficile que nous traversons, mais malgré cela, nous continuons à honorer nos engagements sur le terrain.

J'espère que le président du club tiendra ses promesses dans les meilleures délais", a déclaré Younes en conférence de presse à l'issue du stage hiver-

nal clôturé mercredi soir à Tipasa. Les problèmes financiers surgissent chaque saison à l'USM El Harrach, empêchant cette équipe de revoir ses ambitions à la hausse dans le championnat de Ligue 1 algérienne de football.

"Certes, ce n'est pas nouveau pour nous les joueurs ce genre de problèmes, mais cette fois, la situation a pris d'autres proportions", s'est encore plaint l'attaquant harrachi.

En dépit de tous ces problèmes, nous parvenons quand même à pratiquer le meilleur football en Algérie, a-t-il estimé.

Nous n'avons pas aussi rechigné au travail en nous donnant à fond à l'occasion du stage d'hiver.

Mais, ce handicap financier nous empêche chaque fois de viser plus haut". L'USM El Harrach a terminé la phase aller à la 4^e place en compagnie du MO Béjaïa avec 23 points chacun, distancés de 13 unités par le leader, l'USM Alger.

Récemment, l'entraîneur Bouakeul a été nommé au poste de entraîneur en annonçant sa démission avant de revenir à de meilleurs sentiments.

"Par son attitude, Charaf voulait sensibiliser les dirigeants et les exhorte à régulariser la situation financière des joueurs, d'où les promesses que nous avons reçues de la part du président Manaa et que nous attendons toujours qu'elles soient concrétisées", a conclu Younes.

INCERTITUDE POUR THIAGO MOTTA

Selon les informations du quotidien *L'Équipe*, le milieu de terrain du PSG Thiago Motta ne s'est pas entraîné mardi matin lors de la reprise de l'entraînement du club de la capitale. L'international italien est donc incertain pour la réception de Bastia, vendredi, au Parc des Princes pour le compte de la 20^e journée de la Ligue 1. Rappelons que ces derniers jours, le joueur parisien avait ressenti une gêne à son genou gauche.

ABOUBAKAR DANS LE VISEUR DE RANIERI

L'attaquant du FC Porto Vincent Aboubakar à la cote à Leicester. Selon *Le Mirror*, Claudio Ranieri pisterait l'ancien Lorientais pour suppléer sa pépite anglaise Jamie Vardy (15 buts en Premier League). Grand fan du buteur de Porto, Ranieri souhaiterait recruter le jeune avant centre dès cet hiver. Sa venue permettrait d'étoffer l'attaque de Leicester et repérer Vardy. Le Camerounais serait une recrue idéale pour l'entraîneur des Foxes dans la course au titre.

RAMOS ET MODRIC BIENTÔT À VENDRE ?

La formation du Real Madrid envisagerait d'entamer un nouveau cycle à l'issue de la saison. Plusieurs joueurs devraient partir dont deux cadres du vestiaire. Interrogé par Fichajes, l'agent Gallardo a confié que Sergio Ramos et Luka Modric seront à vendre dans quelques mois. Concernant l'international espagnol, il se dit qu'il aurait déjà été contacté par Pep Guardiola pour un challenge en Premier League.

La Fiorentina annonce la couleur pour Suarez

Annoncé dans le viseur de l'OM, Mario Suarez rejoindra-t-il Marseille cet hiver ? Le président de La Fiorentina, Mario Cognini a fait le point sur la situation de son milieu de terrain convoité par le club phocéen. « Mario Suarez ? Je connais bien le directeur sportif de l'Atletico Madrid, l'opération n'a pas été dure à boucler l'an passé, c'est la partie sportive qui s'en est occupée. S'il part, il ne le fera qu'en prêt. Après, il faudra trouver un joueur pour le remplacer et capable de se fondre très vite dans sa nouvelle vie. Sommes-nous sûrs qu'il y en ait ? », a ainsi expliqué le dirigeant du club italien.



JOÃO CANCELO ET ANGRÉ GOMES À PARIS ?

João Cancelo et André Gomes du FC Valence pourraient rejoindre le PSG lors de ce mercato hivernal, selon *Plazadeportiva*. Le club de la capitale a beau annoncer un mercato calme, ses recruteurs ne tiennent pas en place puisqu'ils sont aux trousses des deux protégés de Jorge Mendes. João Cancelo et André Gomes pourraient faire le voyage ensemble vers Paris. Depuis l'arrivée de Marco Verratti au PSG et son entrée en force dans l'équipe type du club, les dirigeants ont compris qu'ils pouvaient bâtir leur présent et leur avenir avec la jeunesse. Pour ce faire, les jeunes pépites du club espagnol sont pistées pour renforcer l'équipe.

RIBÉRY DE RETOUR DANS L'UN DE SES ANCIENS CLUBS ?

Victime de sérieux problèmes physiques depuis plusieurs mois, Franck Ribéry (32 ans) vit des moments difficiles au sein du Bayern Munich. D'ailleurs, selon le média turc Fotomac, l'ancien international français pourrait rapidement changer d'air puisque son ancien club de Galatasaray (2005-2007) souhaiterait boucler son retour l'été prochain. Pour rappel, son contrat actuel avec le club bavarois court jusqu'en juin 2017.

Andrej Kramarić vers la Juventus

Andrej Kramarić, l'attaquant croate de 24 ans, évoluant à Leicester City, pourrait rejoindre la Juventus Turin, selon *Tuttosport*. La Juventus Turin s'intéresse à Andrej Kramarić, joueur arrivé à Leicester en provenance du HNK Rijeka, formation de première division de son pays. Avec 3 buts marqués en 15 matchs en Angleterre, il a tapé dans l'œil des recruteurs du club italien qui veulent le faire venir dès cet hiver. Pour boucler rapidement l'affaire, la Juventus aurait offert 350 000 € à Leicester City pour accueillir Andrej Kramarić en prêt jusqu'à la fin de la saison. Ce prêt devrait être accompagné d'une option d'achat. Les négociations entre les deux clubs anglais et italien seraient toujours en cours pour arriver à une issue rapide.

Après son mauvais début de saison qui l'a longtemps fait pointer dans les dernières places de Serie A cette saison, la Juventus cherche à se renforcer pour parer à éventuelles blessures et suspensions de ses joueurs.



Décès du Moudjahid Brahim Chergui à l'âge de 94 ans

Le moudjahid Brahim Chergui est décédé dans la nuit de mercredi à jeudi à l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja (Alger), à l'âge de 94 ans, a-t-on appris hier auprès du ministère des Moudjahidines.

Né en 1922 à Aïn El Khadra dans la wilaya de M'sila, Brahim Chergui a adhéré, dès son jeune âge, au mouvement national, notamment dans l'Organisation spéciale (OS) dont il était responsable dans le Nord-Constantinois et l'Oranie. Connu sous le pseudonyme de "H'mida", le défunt a été désigné par le Congrès de la Soummam, responsable politique de la Zone autonome d'Alger.

Il était également agent de liaison au Comité de coordination et d'exécution (CEE) et assumé des responsabilités militaires au sein de l'Armée de libération nationale (ALN).

Arrêté en 1957 par les forces coloniales françaises, il fut torturé puis incarcéré dans la prison de Serkadji (Alger) avant d'être libéré à l'indépendance nationale en 1962. En cette douloureuse circonstance, le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a exprimé à la famille du défunt, ainsi qu'à ses compagnons d'armes, ses sincères condoléances, tout en les assurant de sa profonde sympathie.

Le gouvernement syrien autorise l'accès humanitaire à la ville assiégée de Madaya

Le gouvernement syrien a autorisé hier l'ONU à acheminer de l'aide humanitaire à la ville de Madaya, près de Damas ainsi qu'aux localités de Foua et Kafraya dans le nord-ouest, a annoncé l'ONU.

"L'ONU accueille avec satisfaction l'autorisation du gouvernement syrien d'accéder à Madaya, Foua et Kafraya et se prépare à fournir une assistance humanitaire (à ces localités) dans les prochains jours", indique le communiqué de l'ONU. Selon le bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), "environ 42.000 personnes se trouvent au bord de la famine à Madaya et l'ONU a reçu des rapports crédibles sur des personnes qui meurent de faim et qui ont été tuées en essayant de quitter la ville". La dernière fois que des convois humanitaires ont pu atteindre les villes de Zabadani et Madaya ainsi que les localités de Foua et Kafraya remonte au 18 octobre. Depuis, "l'accès à Madaya était impossible en dépit de nombreuses demandes en ce sens", selon l'ONU. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), au moins 10 personnes sont mortes à cause du manque de médicaments et de nourriture à Madaya.

PENSÉE

Le 7 janvier 2015 nous quittait à jamais Notre très chère et regrettée mère et grand-mère Matrouha Oum Garmine épouse Behloul.

En ce douloureux souvenir, la famille Behloul prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire

**A Allah nous appartenons,
A Lui nous retournons.**

LIBYE

L'Algérie condamne avec "la plus grande vigueur" l'attentat de Zliten (MAE)

L'Algérie a condamné avec "la plus grande vigueur" l'attentat terroriste qui a visé hier les unités de la police nationale libyenne, à Zliten, causant des dizaines de victimes, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cet attentat "confirme la dérive sécuritaire qui menace ce pays en l'absence d'institutions crédibles et représentatives, aggravant ainsi le chaos qui protège au seul terrorisme", relève la même source.

A cet égard, l'Algérie "réitère son appel pressant à tous les Libyens en vue de transcender leurs divergences et de faire prévaloir les intérêts suprêmes de leur pays par une adhésion totale à l'Accord politique et à se joindre, pour ceux qui ne l'ont pas fait, au processus politique conduit par les Nations unies pour permettre à la Libye le recouvrement définitif de la paix, de la sécurité et de la stabilité".

L'Algérie "rappelle l'urgence et impérieuse nécessité de mise en place d'un gouvernement d'union nationale, seul à même de préserver l'unité, l'intégrité territoriale de la Libye, sa souveraineté et la cohésion de son peuple, et pouvoir, de ce fait, relever collective-



ment les défis de la lutte contre le terrorisme, de la construction de l'Etat et de ses institutions et de la prise en charge des besoins socio-économiques de la population de ce pays frère et voisin", ajoute le communiqué

L'Algérie exprime, en cette circonspection, "ses condoléances au peuple libyen et aux familles des victimes et se déclare profondément solidaire de la Libye devant cette nouvelle épreuve", conclut la même source.

Sahara Occidental

Réouverture de l'ambassade de la République sahraouie au Panama

L'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) au Panama a rouvert hier, avec la reprise des fonctions de sa représentation diplomatique dans ce pays, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères sahraoui.

"Après deux années, le diplomate Ali Mahmoud, a repris son travail en sa qualité

d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) auprès de la République du Panama", a précisé le texte, cité par l'agence de presse sahraouie (SPS).

La République du Panama est le premier pays d'Amérique latine à reconnaître la RASD. Les deux pays sont unis par des liens

d'amitié, de solidarité et de coopération depuis plus de quarante ans.

Ce pays de la région de l'Amérique centrale, dispose d'une position stratégique importante par le biais du canal de Panama, qui relie l'océan Pacifique à l'océan Atlantique, ce qui permet à ce pays de jouer un rôle important dans le commerce mondial.

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental et la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

FRANCE

Un homme armé d'un couteau abattu par des policiers devant un commissariat

Un homme, qui a tenté jeudi d'entrer avec un couteau dans un commissariat du 18e arrondissement de Paris, a été abattu par des policiers, au moment dans la matinée le président François Hollande présentait, à la préfecture de police, ses vœux aux forces de sécurité.

Alors que le pays redoute de nouveaux attentats terroristes et les services de sécurité sont sur le qui-vive, à la faveur de l'état d'urgence, un homme, dont son identité n'a pas encore été déclinée, se dirigeait avec un couteau et un faux gilet explosif vers la porte d'entrée du commissariat de la rue de la Goutte d'or, pour "agresser un policier à l'accueil", a indiqué le ministère de l'Intérieur. "Un homme a tenté jeudi matin d'agresser un policier à l'accueil du commissariat avant d'être atteint par des tirs de riposte des policiers", a expliqué à l'AFP le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Pierre-Henry Brandet.

L'homme portait sous son manteau une pochette scotchée d'où sortait un fil, mais le dispositif ne contenait pas d'explosifs", a précisé de son côté une source judiciaire qui ne parle pas pour

le moment s'il s'agit d'un acte terroriste ou pas. Le parquet de Paris a ouvert une enquête pour "tentative d'assassinat sur personne dépositaire de l'autorité publique" et saisi la Brigade criminelle de la police judiciaire parisienne de l'enquête. La section antiterroriste du parquet de Paris n'a pas été saisie à ce stade mais suit les événements et la situation peut évoluer, a encore précisé la source judiciaire.

Suite à l'incident, qui a replongé les Parisiens dans la peur après les attentats de novembre dernier, le quartier a été bouclé, la circulation interrompue sur le boulevard Barbès et deux lignes de métro ont été suspendues.

Pendant toute la matinée les gyrophares des voitures de police retinrent à nouveau, presque deux mois après les attentats du 13 novembre qui ont fait 130 morts, et une année, jour pour jour, des attentats contre Charlie Hebdo.

Les élèves d'une école maternelle et d'une école primaire, situées dans la rue ont été "confinés" dans leur établissement "par mesure de précaution", a

indiqué l'académie de Paris.

Dans la matinée, François Hollande a affirmé à la préfecture de police de Paris que les perquisitions administratives opérées dans le cadre de l'état d'urgence avaient «mis au jour 25 infractions en lien direct avec le terrorisme».

La mise en œuvre de l'état d'urgence a permis d'effectuer des perquisitions administratives qui ont mis au jour 25 infractions en lien direct avec le terrorisme», a-t-il indiqué, lors de ses vœux aux forces de sécurité.

Il a rappelé que toute agression d'un policier, d'un gendarme ou d'un sapeur-pompier n'était "pas seulement" un acte de délinquance mais une "atteinte à la République". Selon un sondage réalisé le 5 et 6 janvier pour la chaîne BFMTV, diffusé mercredi, une majorité de Français (53%) pense que le gouvernement met en œuvre "tous les moyens nécessaires" pour lutter contre le terrorisme, mais ils sont nombreux à considérer que ces mesures ne sont "pas efficaces".